

UNIVERSITE D'ANTANANARIVO

Faculté de Droit, d'Economie, de Gestion et de Sociologie

(Domaine : Sciences de la société)

Département Economie

(Mention Economie)

-----  
Mémoire de fin d'études Pour l'obtention du Diplôme de Maitrise en Sciences

Economiques

Option : Macroéconomie, finance et modélisation

# Chômage et Pauvreté : cas de Madagascar

Par : Monsieur BEFOUROUACK Angelo Christiani

Encadreur : Madame RANDRIAMANAMPISOA Holimalala (Maitre de conférences)

Date de soutenance : 20 Janvier 2017

Promotion : FANDRESENA

Date de dépôt : 30 janvier 2017

AU : 2015/2016



## REMERCIEMENTS

Nos remerciements s'adressent:

- Au Seigneur **DIEU Tout Puissant** de nous avoir donné la force et la volonté nécessaire pour la réalisation de ce travail de recherche thématique.
- À Monsieur **RAMANOELINA Armant René Panja**, Professeur Titulaire, Président de l'Université d'Antananarivo, de nous avoir offert un cadre de formation dans les normes.
- À Monsieur **RAKOTO DAVID Olivaniaina**, Maître de Conférences, Responsable du domaine des sciences de la société de l'Université d'Antananarivo, pour son dévouement à cette faculté.
- À Monsieur **RAMAROMANANA ANDRIAMAHEFAZAFY Fanomezantsoa**, Maître de Conférences, Responsable de la mention Économie, qui nous a accueillis au sein de son département.
- À Madame **RANDRIAMANAMPISOA Holimalala**, notre encadreur pédagogique, d'avoir bien voulu nous faire part de ses précieux conseils tout au long de la réalisation de cet ouvrage.
- À tout le corps enseignant au sein du département Économie, pour nous avoir instruit et éduqué sur les connaissances de base et sur tout ce qu'il y a à savoir à propos de cette discipline.
- Et en dernier lieu à ma famille et mes amis qui m'ont également apporté leur part d'aide pour l'établissement de ce document.

Merci !

## SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
PARTIE 1 : APPROCHE THEORIQUE .....	3
CHAPITRE 1 : LES THEORIES ECONOMIQUES DU CHOMAGE.....	3
Section 1 : Les débats théoriques entre libéral et Keynésienne .....	3
Section 2 : Les nouvelles théories du marché du travail .....	11
CHAPITRE 2 : CHOMAGE ET PAUVRETE .....	14
Section1 : Définition, mesure et forme du chômage.....	14
Section2 : Définition et mesure de la pauvreté .....	18
PARTIE 2 : ETUDE EMPIRIQUE SUR LE CHÔMAGE ET LA PAUVRETE POUR LE CAS DE MADAGASCAR.....	25
CHAPITRE1 : ANALYSE EMPIRIQUE SUR LE CHOMAGE ET LA PAUVRETE .....	25
Section1 : Etat de lieu du chômage à Madagascar .....	25
Section2 : Analyse du lien entre le chômage et la pauvreté.....	28
CHAPITRE2 : SUGGESTIONS.....	39
POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LE CHOMAGE.....	39
CONCLUSION .....	51

## LISTES DES FIGURES

Figure n°1 : Equilibre sur le marché du travail .....	5
Figure n°2 : Equilibre de sous-emploi .....	9
Figure n°3 : L'engrenage de la pauvreté et du chômage.....	22
Figure n°4 : Taux de chômage par région .....	26
Figure n°5 : Taux de croissance de la productivité de la main-d'œuvre pour la période 2005-2010.....	29
Figure n°6 : Situations des chiffres d'affaires des entreprises .....	30
Figure n°7 : Répartition des pertes d'emplois par province.....	33
Figure n°8 : Evolution du nombre de travailleurs pour la période 2008-2011 au sein des Grandes Entreprises (Statistique au dernier mois de l'année).....	35
Figure n°9 : Travailleurs victimes du chômage conjoncturel selon le genre .....	36
Figure n° 10 : travailleurs licenciés selon le genre .....	37

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1 : échelle d'équivalence de la FA0.....	19
Tableau n°2 : Proportion de travailleurs pauvres pour la période 2008-2010 selon le genre ..	29
Tableau n°3 : Nombres d'emplois détruits par la double crise pour la période 2008-2011.....	32
Tableau n°4 : Répartition des emplois détruits selon les branches d'activités .....	34

## LISTE DES ABREVIATIONS

AGOA: African Growth Opportunity Act

APD : Aide Publique au Développement

BAD : Banque Africaine de Développement

BTP : Bâtiments et Travaux Publics

BIT : Bureau International du Travail

EPM : Enquête auprès de Ménage

ENSOMD : Enquête Nationale Sur le Suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement

FAO: Food and Agriculture Organization of the United Nations

OCDE : Organisme de Coopération et de Développement Economiques

OIT : Organisation Internationale du travail

OMEF : Observation Malgache de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

MFPTLS : Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales

PME : Micro et Petite Entreprise

PNE : Politique Nationale de l'Emploi

PNSE : Programme National de Soutien à l'Emploi

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

SIM : Syndicat des Industries de Madagascar

UPI : Unité de Production Individuelle

## INTRODUCTION

L'environnement, le social, l'économie sont trois éléments interdépendants source de développement durable. Par contre la pauvreté et le chômage sont ceux qui entravent au bien être de toutes les populations presque dans tous les pays du monde.

C'est pour cela que le problème de chômage et de pauvreté sont devenu de sujet de préoccupations des économistes car selon eux, les solutions apportées pour les combattre contribuent à améliorer les politiques publiques du marché du travail.

Ainsi a-t-on choisi d'étudier le chômage et la pauvreté de Madagascar pour pouvoir apporter une analyse entre eux. Et une question se pose : Dans quelle mesure le chômage est une des causes de la pauvreté ?

Ce mémoire a été élaboré dans le but d'apporter un outil d'aide à la prise de décision macroéconomique tout en reflétant les conditions pour lesquelles Madagascar n'arrive pas encore à faire face au problème de chômage et de pauvreté malgré les efforts qui ont déjà été entrepris par les décideurs politiques.

Pour pouvoir cerner le thème et répondre à la problématique Dans quelle mesure le chômage est une des causes de la pauvreté, on s'est d'abord référé à divers ouvrages pour une revue théorique se rapportant notamment au marché du travail. Ensuite, pour pouvoir vérifier et confronter les différentes théories et les connaissances acquises durant les cours à l'Université, on a fait une étude empirique en prenant le cas et les expériences vécues de Madagascar. Pour ce faire, on a également collecté des données au sein de l'Institut National de la Statistique s'agissant de l'enquête périodique auprès des ménages, puis on a consulté le site de la Banque mondiale, du Bureau internationale du travail donnant les informations nécessaire qui nous a permis de pouvoir analyser les liens entre le chômage et la pauvreté. Enfin, pour appuyer tous ces documents, on a fait des recherches sur Internet.

Ce mémoire comporte deux (02) parties. La première se rapporte à l'approche théorique dans laquelle on traite deux (02) chapitres, à savoir les théoriques économiques du chômage et celle se rapportant au chômage et pauvreté. La seconde et dernière partie est consacrée à l'étude empirique sur le chômage et la pauvreté pour le cas de Madagascar, dans laquelle



ontraite également deux (02) chapitres dont, premièrement relatif à l'analyse empirique sur le chômage et la pauvreté, et deuxièmement celui des suggestions.

## **PARTIE 1 : APPROCHE THEORIQUE**

### **CHAPITRE1 : LES THEORIES ECONOMIQUES DU CHOMAGE**

Dans les débats économique concernant le chômage, deux conceptions finissent toujours par émergés : l'une dénonce les dysfonctionnements du marché du travail, l'autre reproche l'insuffisance de la demande destinée aux producteurs. Les premiers renvoient à l'analyse "classique" et les seconds se rangent dans le camp de l'analyse keynésienne. Cette opposition est aujourd'hui complétée par de nombreux prolongements.

#### **Section 1 : Les débats théoriques entre libéral et Keynésienne**

##### **a) La théorie libérale du marché du travail (dysfonctionnement du marché du travail):<sup>1</sup>**

La notion de travail est au centre de l'analyse des théories classiques, et pourtant ils n'arrivent pas encore à vraiment saisir le sens réel du marché du travail.

Tout comme les Classiques, les Marxistes aussi pensent que les salaires sont nécessairement un salaire de subsistances permettant au travailleur et à sa famille de survivre.

Ricardo est du même avis que Malthus sur l'idée que la population a tendance à s'accroître lorsque les ressources dont elle peut disposer sont importantes ; le salaire ne peut donc pas rester indéfiniment supérieur au salaire de subsistance car cette situation entrainerait une croissance démographique qui engendrerait une augmentation de l'offre de travail et donc une baisse du salaire ; le mécanisme continuerait jusqu'à ce que le prix du travail soit égal au salaire de subsistance.

Quand même, à moyen terme et à long terme, un salaire plus faible que le salaire de subsistance paraît impossible puisqu'il ne permettrait pas de reproduire la force de travail nécessaire à la production.

---

<sup>1</sup> Marc MONTOUSSE, « Nouvelle théorie économique », collection : thème et débat en économie

a-1) Que pense les néoclassiques ?

Pour les néoclassiques, le marché est un outil optimal permettant de réguler l'économie. Et l'économie est obligatoirement en plein emploi lorsque les mécanismes du marché sont respectés. Ceux qui leur ont permis de dire que le chômage est soit volontaire, soit l'indicateur d'un mauvais fonctionnement du marché.

**Le fonctionnement du marché du travail :**

Les néoclassiques considèrent le travail comme toute autre marchandise et refusent l'idée que le marché du travail soit différente des autres marchés. Autrement dit l'offre et la demande du travail doivent être traité exactement comme l'offre et la demande de tout autre marchandise. Sur ce marché se confronte une offre et une demande de travail qui est une fonction respectivement croissante et décroissante du salaire réel (salaire nominal duquel l'effet de l'inflation a été supprimé).

L'offre de travail résulte des ménages, qui comparent l'utilité apportée par le loisir (c'est-à-dire le non travail) et l'utilité apportée par le salaire (qui permet de consommer). Plus le salaire est élevé, plus il compense la perte de loisir, et donc plus l'offre de travail est forte.

La demande de travail résulte des entreprises, qui comparent le salaire (c'est-à-dire le coût du travail) et la productivité des salariés. Les néoclassiques affirment que la productivité marginale est décroissante, c'est-à-dire que chaque nouveau salarié recruté a une productivité inférieure au précédent. L'intérêt de l'entreprise est alors de recruter tant que le salaire est supérieur à la productivité marginale du travail ; une hausse du salaire permet donc de recruter davantage. Parce que le comportement rationnel de l'entrepreneur tend à égaliser la productivité marginale et le salaire, la demande de travail est une fonction décroissante du salaire.

**Le chômage est volontaire**

Le salaire est parfaitement flexible (permet d'égaliser l'offre et la demande de travail) que lorsque le marché fonctionne normalement. Une offre supérieure à la demande conduit à

une baisse du salaire, et une demande supérieure à l'offre à une augmentation, cela jusqu'à égalité entre les deux.

Tous ceux qui souhaitent être engagé au salaire d'équilibre peuvent l'être, l'économie est donc en situation de plein emploi.

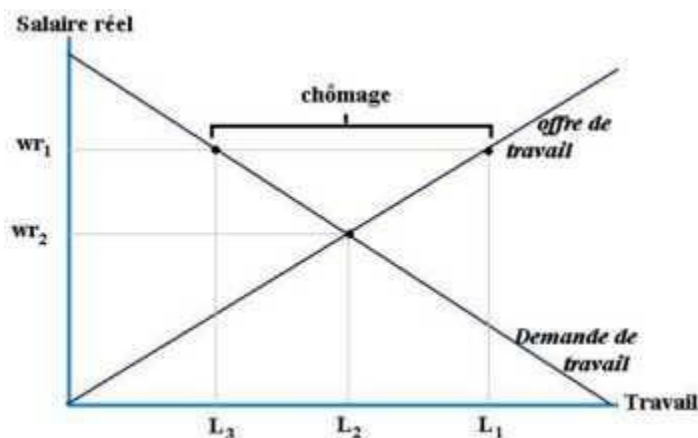
La théorie néoclassique du marché du travail affirme donc que le chômage est volontaire.

Un certain taux de chômage frictionnel ou chômage d'équilibre (mis en évidence par William H. Beveridge) résultant de la mobilité du travail et d'un intervalle de temps nécessaire pour retrouver un nouvel emploi après avoir quitté le précédent est possible.

Mais à part cela, tout chômage est forcément volontaire, et s'explique par un refus individuel ou collectif (action syndicale, ou fixation par l'Etat d'un salaire minimal) d'accepter de travailler au salaire d'équilibre.

Nous allons appréhender le chômage classique selon la figure ci-après

Figure n°1 : Equilibre sur le marché du travail



Source : Jacques, Généreux, Économie politique : 3. Macroéconomie, 4e édition, HACHETTE Supérieur, Page 41

Pour comprendre l'analyse néoclassique du chômage, mettons nous dans un premier lieu où le volume de l'emploi est  $L_1$  et le salaire réel  $wr_1$ . Pour une raison quelconque comme par exemple l'innovation technologique, la demande de travail des entreprises diminue (cf. courbe « Demande de travail »), tandis que l'offre de travail demeure constante.

Cette évolution induit un nouveau point d'équilibre entre l'offre et la demande, et donc nécessairement un nouveau salaire, noté  $wr_2$ . Le passage du salaire  $wr_1$  au salaire  $wr_2$

provoque une hausse du chômage « volontaire » car certains demandeurs d'emplois prêts à travailler pour la rémunération  $wr1$  préfèrent rester inactifs si le salaire est  $wr2$ . Le volume de l'emploi est  $L2$ . Il correspond au taux de chômage naturel de l'économie.

Toutefois, il est possible que pour des raisons multiples (réglementations, salaire minimum, pression des syndicats), le salaire ne soit pas flexible à la baisse et demeure au niveau  $wr1$  malgré la baisse de la demande de travail. Le volume de l'emploi est alors défini par le nombre de travailleurs que les entreprises veulent embaucher à ce salaire, c'est-à-dire  $L3$ . Dans cette situation, le taux de chômage est supérieur au taux naturel, du fait du manque de flexibilité.

Ainsi ce sont les syndicats ou les réglementations étatiques qui provoquent l'augmentation massive du chômage car ces derniers empêchent les prix et les salaires de jouer leur rôle de variable d'ajustement

#### a-2) Ceux que pensent les Post néolibéraux

Suite à la forte augmentation du chômage qui s'est déroulé à partir des années 70, les néoclassiques s'engagent dans un renouvellement de la théorie néoclassique. Leur objectif est de montrer que le chômage peut être le résultat de certaines rigidités et aussi d'expliquer comment des individus rationnels peuvent avoir intérêt à rester sans travail.

#### **L'Etat est responsable du chômage**

Ce sont les interventions étatiques qui empêchent le marché de travail de fonctionner librement. Ainsi selon Hayek, tous ceux qui ont une productivité inférieure au salaire minimal sont exclus car aucune entreprise rationnelle ne recrute un salarié qui lui coûte plus cher qu'il ne lui rapporte. Sans que cela ne protège une partie de la population, le salaire minimal est considéré comme la cause du chômage pour ceux qui sont les moins adaptés et aussi les moins productifs.

Le Français Rueff et l'Américain Friedman reprochent également les allocations de chômage de perturber le calcul rationnel des individus. Celles-ci les encouragent à préférer le chômage (temps libre rémunéré) au travail.

Pour Friedman, il existe un taux de chômage naturel et difficilement compressible qui résulte du chômage frictionnel et de l'inadaptation de certains individus.

### **Capital humain et chômage de prospection (Théorie du job search)**

La théorie du job search trouve son origine dans la lignée de la théorie de la capitale humaine présentée par Becker.

Selon cette théorie, le salarié administre son capital humain de la même façon que l'entreprise administre son capital technique.

L'individu se met à faire des calculs d'optimisation de manière à décider ou pas d'effectuer des investissements en formation, et ainsi de gagner en productivité et donc en rémunération.

Un des intérêts de cette analyse est d'aller au-delà de la conception néoclassique sur l'homogénéité de la marchandise travail. Becker conçoit dans son modèle des différences de qualification.

C'est par rapport aux résultats des travaux de Becker sur le capital humain et de ceux de George J. Stigler (1911 – 1991 ; prix Nobel en 1982), qui montrent que les coûts de l'information et de la transaction sont loin d'être nuls, que la théorie du job search a été développée.

L'objectif est de certifier que le marché du travail peut fonctionner correctement, que les salariés peuvent être rationnels et malgré qu'il soit au chômage. Dans ce cas ci, le chômage est considéré comme un chômage de prospection. Plutôt que d'accepter n'importe quel type d'emploi à n'importe quel salaire, les individus préfèrent rester sans travail un certain laps de temps pour trouver un emploi plus conforme à leurs attentes. Ils se fixent un « salaire de réservation », qui est le salaire minimal qu'ils acceptent ; en dessous de ce seuil, ils refusent de travailler. Plus le salaire de réservation (qui résulte de la situation du marché du travail, de la patience ou de l'impatience de l'individu, mais aussi des indemnités de chômage qui limitent le coût de la prospection) est élevé, plus la période de chômage sera longue.

Toutes ces analyses cherchent à confirmer la théorie du chômage volontaire. Pourtant, pour Keynes, le chômage est avant tout involontaire.

### a-3) L'analyse Marxiste

Pour Marx, l'économie capitaliste connaît le chômage de façon structurelle.

L'augmentation de la productivité [destinée à accroître la plus-value], l'élimination des petits entrepreneurs individuels (petits propriétaires, commerçants, artisans...) consécutive à la concentration des moyens de production, les crises de surproduction qui secouent périodiquement les économies capitalistes viennent alimenter «l'armée de réserve industrielle » des chômeurs.

L'existence de cette «armée de réserve » qui pèse sur le niveau des salaires des travailleurs (excès de l'offre de travail sur la demande) est la conséquence de l'excès de population par rapport aux besoins du capital (et pas à ceux de la société).

La disparition du chômage, qui a pour condition l'abolition de la contrainte d'accumulation du capital, est possible en réorganisant la production dans ce but.

La figure ci-après explique l'enchaînement marxiste du chômage :

Elévation de la productivité inhérente au système capitaliste

- ⇒ Elimination des petites entreprises individuelles
- ⇒ Gonflement de « l'armée de réserve industrielle » des chômeurs
- ⇒ Elévation du niveau du chômage et baisse du niveau des salaires

### b) La théorie keynésienne du marché du travail :<sup>2</sup>

C'est en assistant à l'accroissement des chômeurs en 1930 que Keynes se rendit compte que le chômage peut être involontaire. Cette remarque fut l'origine de sa contestation sur la théorie néoclassique du marché du travail.

<sup>2</sup> Marc MONTOUSSE, « Nouvelle théorie économique », collection : thème et débat en économie

Pour Keynes, le chômage peut être involontaire ; Keynes soutient que le chômage n'est pas un phénomène microéconomique et volontaire, mais un phénomène macroéconomique et involontaire.

La conception néoclassique du marché du travail doit être réfutée car les salariés sont victimes de l'illusion monétaire ; ils n'ajustent pas leurs comportements aux variations du salaire réel comme l'affirment les néoclassiques mais aux variations du salaire nominal. L'équilibre potentiel existe, mais à elle seule, le marché ne parvient pas à rétablir l'équilibre puisque offre et demande de travail résultent de variables différentes (salaire nominal pour l'offre de travail, et salaire réel pour la demande de travail).

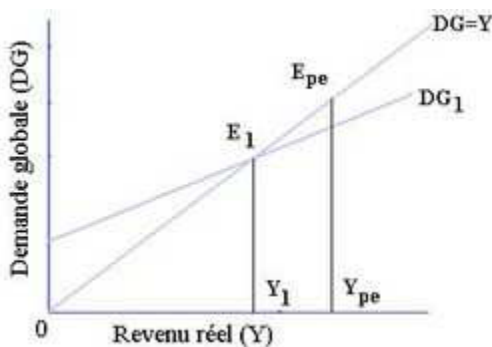
Keynes présente le principe du no bridge ; selon lui, il n'existe pas de « pont » entre micro et macroéconomie, et le niveau de l'emploi résulte de mécanismes macroéconomiques et non de mécanismes microéconomiques.

Le niveau de l'emploi n'est pas fixé sur le marché du travail, il résulte directement du niveau global de la production, qui lui-même résulte du niveau de la demande effective, c'est-à-dire la demande anticipée par les entreprises. Ces dernières, mues par des « esprits animaux », n'embauchent que si elles peuvent produire et ne produisent que si elles peuvent vendre.

Le chômage qui résulte de la différence entre le niveau de l'emploi et l'effectif de la population active peut donc être involontaire. Il n'y a d'ailleurs que peu de chance, en l'absence d'intervention de l'Etat, que le volume de la production corresponde justement à celui qui assure le plein-emploi. Pour Keynes, une situation d' « équilibre de sous-emploi » est donc possible ; la crise aggrave le chômage, mais il n'est pas nécessaire d'être en crise pour connaître le sous-emploi.

La figure ci-après nous aide à expliquer le sous-emploi keynésien :

Figure n°2 : Equilibre de sous-emploi



Source : Jacques Généreux, Économie politique : 3. Macroéconomie, 4e édition, HACHETTE Supérieur. Page 44



Selon Keynes, les entreprises embauchent par rapport à leurs anticipations de débouchés. Et le niveau de production est fonction de la demande effective. Ce même niveau de production fixe le niveau de l'emploi. Au final, c'est donc la seule demande effective qui détermine le volume de la production et le volume de l'emploi.

Pour représenter graphiquement l'équilibre économique obtenu, on détermine d'abord la fonction de demande globale (DG1) en fonction du revenu réel (Y). On trace par ailleurs la première bissectrice (DG=Y) qui décrit tous les points d'équilibre possible, c'est-à-dire les points où la demande et l'offre s'égalisent. L'intersection de DG1 et de la bissectrice permet de définir l'équilibre effectif. Or, rien n'assure que la production définie par cet équilibre (Y1) soit la production qui permette le plein-emploi (Y<sub>pe</sub>). Si ce n'est pas le cas, l'équilibre effectif n'est pas égal à l'équilibre de plein-emploi (E<sub>pe</sub>) et il existe donc un chômage involontaire.

L'analyse est donc radicalement différente de celle des néo-classiques. Chez Keynes, il n'y a plus, à proprement parler, de marché de l'emploi : le salaire réel n'est pas le prix d'équilibre entre une offre de travail et une demande de travail. Ce n'est pas non plus parce que le fonctionnement de ce marché est entravé (par les syndicats, par exemple), interdisant une baisse des salaires réels, que le chômage existe. Le niveau de l'emploi est fixé au niveau macroéconomique, en dehors du marché du travail : il est le produit de la demande effective. Il est donc conditionné par les deux composantes de cette demande : la propension à consommer des ménages et l'investissement. Ce n'est que lorsque le niveau de l'emploi est déterminé, en fonction d'un niveau de production correspondant à la demande effective, que les salaires réels se fixent. Il peut donc exister un équilibre de sous-emploi c'est-à-dire une situation où la demande effective correspond à un niveau de production inférieur à celui qui permettrait le plein emploi. Une baisse du salaire réel n'aurait, dans cette situation, que pour effet d'accroître le chômage, par suite d'une baisse de la demande effective (toute baisse du salaire entraînant une baisse de la consommation). Pour Keynes, à court terme, la propension marginale à consommer des ménages est stable. Le niveau de l'emploi est donc fondamentalement lié, pour lui, à l'autre variable de la demande effective : l'investissement.

### c) Synthèse apporté par Malinvaud :

Edmond Malinvaud repose sur le rejet d'une hypothèse essentielle de la théorie libérale traditionnelle de l'équilibre en utilisant la théorie dite : « équilibre générale à prix fixe »

souvent appelée « théorie du déséquilibre ». On peut dire donc que Malinvaud raisonne de la même façon que Keynes concernant la théorie de chômage.

A partir de la théorie de prix fixe, E. Malinvaud construit une hypothèse opposée à la théorie de l'équilibre : c'est la rigidité à court terme. Selon lui, l'équilibre ne se réalise pas par l'ajustement des prix à cause de la rigidité des prix mais par l'ajustement des quantités : il explique qu'au niveau du marché des biens et services, si l'offre est supérieure par rapport à la demande, certaines offres peuvent être dépourvues de preneur : c'est-à-dire les entreprises sont disposées à produire plus mais la demande reste insuffisante. C'est l'une de source qui peut être pris en compte dans l'apparition de chômage involontaire chez E. Malinvaud ; il apparaît surtout lorsque la quantité du travail offerte par la population est largement supérieure à la demande du travail des entreprises (sur le marché du travail) pour un taux de salaire donné. On constate dans ce cas qu'il y a non flexibilité du salaire et les travailleurs inspirés d'un taux de salaire courant sera normalement dépourvu d'emploi.

## Section 2 : Les nouvelles théories du marché du travail <sup>3</sup>

### a) La théorie du salaire d'efficience :

Si la théorie néoclassique considère que les trois facteurs suivants ne sont pas liés : travail, la productivité et le salaire. Par contre, la théorie du salaire d'efficience considère que la productivité et le salaire sont interdépendants. La théorie du salaire d'efficience trouve ses fondements dans une étude de H. Leibenstein (1957) qui explique que dans les pays en développement un apport nutritionnel plus important peut augmenter la productivité du travail. Le salaire d'efficience est alors le salaire optimal qui offre la meilleure combinaison entre le coût du travail et sa productivité.

Celui-ci étant fixé par l'entreprise avec des critères hors marché, il peut donc s'écarter du salaire d'équilibre qui accèderait au plein-emploi.

Plusieurs modèles ont prolongé ce point et ont montré que l'entreprise pouvait avoir intérêt à opter pour un salaire plus élevé que le salaire d'équilibre (salaire d'efficience).

Ces différents modèles provenus de la théorie du salaire d'efficience montrent donc que l'entreprise a souvent intérêt à rémunérer ses salariés au-dessus du salaire d'équilibre.

---

<sup>3</sup> Marc MONTOUSSE, « Nouvelle théorie économique », collection : thème et débat en économie

Ce phénomène risque de produire un excès d'offre de travail par rapport à la demande, et donc de créer du chômage involontaire.

b) L'hystérèse du chômage :

Phelps a fondé la théorie du l'hystérèse (ou hystérésis) du chômage. L'idée est que le taux de chômage d'une période dépend directement du taux de chômage des périodes précédentes, d'où la difficulté d'inverser la tendance lorsqu'elle est défavorable.

L'hystérèse s'explique essentiellement par deux catégories d'analyse : la théorie de la durée du chômage et la théorie des « insiders/outsiders ».

**La théorie de la durée du chômage**

Le chômage conduit à la dévalorisation du capital humain. Beaucoup de chômeurs de longue durée sont démotivés et sont devenus moins efficaces ; ils subissent un chômage d'exclusion et éprouvent de grandes difficultés pour retrouver un emploi. Ces chômeurs sont souvent victimes d'une discrimination de la part des employeurs car ils ont tendance à douter de leurs compétences et de leur productivité. Pour cela de nombreux chômeurs sont devenus peu employables. On comprend que le chômage actuel est en partie dû au chômage passé.

**La différence entre les « insiders » et les « outsiders »**

Selon le modèle « insiders/outsiders », qui provient de la théorie du salaire d'efficience – il a été développée par A. Lindbeck et D. Snower -, l'opposition entre les salariés déjà employés dans l'entreprise (les insiders) et les chômeurs (outsiders) tend à prendre le pas sur l'opposition traditionnelle entre employeurs et employés. Les insiders sont conscients des coûts de rotation importants de l'entreprise, et ils savent qu'ils peuvent exercer une influence sur ces coûts en acceptant de coopérer avec les nouveaux arrivants ou en décidant au contraire de les harceler.

Puisque l'embauche des outsiders est coûteuse, les insiders sont en mesure de demander un salaire supérieur à celui du marché et bénéficient donc d'une rente de situation.

Cette théorie a une portée significative : elle offre des éléments pour expliquer l'existence d'un chômage involontaire, elle va aussi dans le sens du « dualisme du marché du travail » en expliquant que les travailleurs stables et intégrés sont peu vulnérables alors que les outsiders sont marginalisés.

D'autre part, elle contribue à expliquer l'hystérèse du chômage : les insiders, freinant la baisse du salaire en cas de chômage, empêchent les outsiders de se faire embaucher moyennant un salaire plus bas.

Lucas, économiste libéral, écrivait en 1978 que le chômage est volontaire. Les néokeynésiens considèrent, quant à eux, qu'à partir du moment où les taux de salaire sont supérieurs à leur niveau d'équilibre du marché ; il y a rationnement et donc chômage involontaire. La grande différence avec la théorie traditionnelle de Keynes est qu'ils expliquent le chômage involontaire par des phénomènes microéconomiques alors que Keynes le faisait en utilisant des modèles macroéconomiques.

## **CHAPITRE 2 : CHOMAGE ET PAUVRETE**

### Section1 : Définition, mesure et forme du chômage

#### a) Définition du chômage :

Le chômage est un phénomène majeur touchant un très grand nombre de personnes dans la plupart de pays. C'est un énorme problème qui est source de discussion chez les économistes. Il peut se définir comme étant l'inactivité d'une personne souhaitant travailler, ayant la capacité de le faire et qui se trouve sans emploi malgré ses recherches. L'absence d'emploi peut être le résultat d'un licenciement, d'une démission volontaire ou d'un désir de changer d'activité. Le chômage peut avoir plusieurs définitions mais celle la plus retenue est celle citée par le BIT. Ce dernier définit le chômage comme l'état de personne sans emploi, disponible pour travailler et recherchant effectivement un emploi. Cette définition se base sur 4 critères<sup>4</sup> qui sont :

- Être en âge de travailler (avoir 15 ans ou plus)
- Être sans emploi rémunéré au cours d'une semaine précise dite semaine de référence.
- Etre disponible pour travailler dans les deux semaines à venir.
- Avoir effectué au cours des quatre dernières semaines une démarche active de recherche d'emploi (réponse à une petite annonce, inscription dans une agence d'intérim, etc.) ou avoir trouvé un emploi qui commence dans les deux semaines à venir.

Si telle est la définition du chômage, comment la mesure-t-on ?

#### b) Mesure du chômage :

Il est réellement essentiel de savoir mesurer l'ampleur du chômage. Cette mesure nous aide à comprendre la situation et aussi nous aide dans la prise de décision .Pour mesurer cette chômage, il se trouve nécessaire de définir quelques termes suivants :

---

<sup>4</sup>Insee en bref Pour comprendre la mesure du chômage - Édition Mai 2016 - illustrations Ineiaki -12 pages

*b-1) Définition de la population active*

La population active peut être définie comme l'ensemble des personnes en âge de travailler qui sont disponibles sur le marché du travail, ayant un emploi (population active occupée) ou sont au chômage (population active inoccupée) à l'exclusion de celles qui ne cherchent pas d'emploi comme les personnes au foyer, étudiant, personne en incapacité de travailler. Selon les définitions, l'âge est fixé entre 15 et 64 ans ou allant sur toutes personnes de plus de 15 ans.

*b-2) Population inactive*

C'est l'ensemble des personnes qui ne travaillent pas et qui ne cherchent pas du travail. D'après le dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat <sup>5</sup>les inactifs sont composés des ménagères (femme au foyer), des étudiants qui ne veulent pas travailler, des retraités qui n'exercent plus d'activité et des personnes qui sont incapable de travailler.

*b-3) Le taux de chômage*

Le taux de chômage désigne le rapport du nombre de chômeur à la population active. Il permet d'apprécier le volume de la demande d'emploi non satisfait sur le marché de travail. Ce taux s'exprime en pourcentage et se calcule de la manière suivante :

Equation 1

$$\text{Taux de chômage} = \frac{\text{Nombre de chômeur}}{\text{Population active totale}}$$

Avec

---

<sup>5</sup> RGPH en 1993

Equation 2

$$\text{Population active totale} = \text{population totale} - \text{population inactive}$$

c) Typologies et Formes du chômage<sup>6</sup>:

Nous avons trois formes essentielles du chômage :

Première forme

La première école d'économistes aperçoit les chômeurs comme des personnes qui veulent un emploi pour lequel ils ne sont pas quantifiés, ou qui demande un salaire ou des conditions de travail supérieures à ceux qui existent sur le marché de l'emploi.

Deuxième forme

Pour la deuxième catégorie d'économistes (les libéraux) ; le chômage est un problème sérieux mais ses causes sont essentiellement « frictionnelles » et « structurelles ».

\* Le « chômage frictionnel » : c'est un type de chômage qui résulte de la mobilité volontaire des travailleurs. A tout moment, des individus quittent leur emploi pour changer d'entreprise, de région, de salaire, de conditions de travail ; entre-temps, ils sont en chômage frictionnel. Il s'agit donc d'un type de chômage parfaitement compatible avec le plein-emploi et avec une utilisation optimale du facteur travail puisque la recherche d'emploi permet dans ce cas aux chômeurs de trouver un travail qui correspond à leurs compétences et exigences salariales.

\* Le « chômage structurel » qui désigne le chômeur qui ne possède pas les qualifications nécessaires à la demande (inadéquation qualitative entre l'offre et la demande de travail). Le chômage s'explique ainsi par des raisons liées à l'évolution des technologies (substitution du capital au travail lors d'une mutation industrielle par exemple) ou par une mauvaise adéquation entre les qualifications offertes et recherchées.

---

<sup>6</sup>[www.typologie et formes du chômage.fr](http://www.typologie-et-formes-du-chomage.fr)

### Troisième forme

Une troisième catégorie d'économistes (les keynésiens et les marxistes notamment) pensent que les éléments « frictionnels » et « structurels » n'expliquent qu'une très faible part de l'augmentation du chômage. Ils estiment que l'essentiel du chômage serait de type « conjoncturel ». C'est un type de chômage qui est lié à l'évolution négative de l'économie, au ralentissement de l'activité. En effet, il est dû à la conjoncture économique, augmente en période de récession et diminue en période d'expansion. Dans ce cas, c'est le Produit Intérieur Brut (PIB) qui détermine le nombre d'emploi.

Mais il y a d'autres formes du chômage :

#### **Le chômage partiel**

Il consiste à diminuer ou à supprimer des postes dans une entreprise, contrairement à la volonté des travailleurs. C'est ce qu'on appelle « une compression de personnel ».

#### **Le chômage déguisé**

Ceci concerne les jeunes délinquants qui vivent des travaux temporaires ou se créent des emplois fictifs. C'est-à-dire un emploi qui est sans intérêt pour la collectivité et ne correspond à aucune production véritable.

#### **Le chômage technologique**

Il consiste à remplacer plus ou moins à long terme l'homme par la machine.

#### **Le chômage permanent**

Le nombre de la demande du travail est supérieur au nombre de l'offre du travail.

#### **Le chômage technique**

Il est lié à l'arrêt momentané d'une fabrication dans une usine ou un atelier autre que celui où se produit le blocage de production.

#### **Le chômage d'adaptation**

Quand on doit s'orienter vers une autre direction que la formation ou l'activité d'origine, un temps plus ou moins long peut se passer.



### **Le chômage marginal**

Celui des personnes n'ayant que des activités occasionnelles et qui ne recherchent aucun autre type d'emploi.

### **Le chômage d'incohérence**

Il existe alors que les entreprises manquent de main d'œuvre. Il est dû aux inadaptations entre la main d'œuvre et les emplois offerts. En d'autre terme, il est provoqué par l'inadéquation entre les qualifications des demandeurs d'emploi et les profils des postes proposés par les recruteurs. Actuellement, certains secteurs d'activités ont du mal à trouver du personnel qualifié alors que les chômeurs sont nombreux.

### **Le chômage naturel**

Il existe dès que le nombre de jeunes qui entrent sur le marché du travail est supérieur au départ en retraite.

## **Section2 : Définition et mesure de la pauvreté**

### a) Définition et mesure de la pauvreté

A force d'être employé, la pauvreté semble être un terme banal et un peu flou. C'est pour cela qu'en générale, l'analyse des politiques de lutte contre la pauvreté échoue parce que l'on ne sait pas mesurer correctement la notion même de pauvreté. Les études statistiques accentuent la diversité et l'abondance des difficultés rencontrées par les économistes pour la mesurer. Certaines de ces difficultés proviennent des tentatives de mieux cerner statistiquement la pauvreté en proposant par exemple plusieurs façons de mesurer ce phénomène : en termes monétaires, réels ou subjectifs. D'autres difficultés proviennent de manière purement artificielle, alors qu'elles ne devraient pas l'être c'est le cas de l'échelle d'équivalence, pierre angulaire de la politique familiale, dont le principe même pose problème. L'utilisation d'échelle d'équivalence permet d'obtenir une consommation par équivalent-adulte qui prend en compte les différences de compositions et de structure entre les ménages (un ménage composé de trois personnes, deux adultes et un enfant, ne peut pas avoir la même consommation qu'un ménage composé de trois adultes). Il s'agit donc d'un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage normalisé à 1. On parle ainsi du nombre d'unités de consommation en équivalent-adulte. A propos des échelles

d'équivalence citons : échelle d'OCDE, échelle d'oxford, échelle de la FAO. S'agissant de l'échelle de l'OCDE, elle donne un coefficient 1 au premier adulte du ménage (chef de ménage), 0,5 au deuxième adulte du ménage et les enfants de plus de 14 ans et 0,3 pour les enfants de moins de 14ans. Cette dernière est plus adaptée dans les pays européens. Et concernant celui d'oxford, le système de pondération donne le coefficient 1 au premier adulte, le coefficient 0,7 à tout adulte supplémentaire et le coefficient 0,5 à tous les individus du ménage âgés de moins de 15 ans. Enfin concernant de la FAO, Ce système de pondération traite l'effet de structure de famille en tenant compte du sexe et du groupe d'âges des individus du ménage. Elle est donc plus détaillée que les deux échelles précédentes et plus adaptée au cas des pays africains. Les estimations sont données dans le tableau suivant :

Tableau n°1 : échelle d'équivalence de la FAO

Classe d'âge	Homme	Femme
0- 1 an	0,27	0,27
2- 3 ans	0,45	0,45
4- 6 ans	0,61	0,61
7- 9 ans	0,73	0,73
10- 12 ans	0,86	0,73
13-15 ans	0,96	0,83
16-19 ans	1,02	0,77
20-50 ans	1,00	0,77
51 ans et plus	0,86	0,79

Source : INSTAT du MALI, « Analyse de la pauvreté monétaire et non monétaire au Mali de 2001 à 2013 »

On comprend les difficultés à mesurer un seuil de pauvreté mais on ne peut les dissimuler ni faire comme si elles n'existaient pas et encore moins fonder des politiques sociales sur des mesures aussi erronées de la pauvreté. Il ne viendrait à l'idée de personne d'envoyer des fusées sur la lune sachant que les calculs qui sont faits sont faux ! Or c'est ce que l'on observe à propos de la politique de lutte contre la pauvreté puisque l'on dépense des milliards de francs pour la faire reculer à partir de mesures dont on sait qu'elles sont fausses. Il est toujours étonnant de voir les économistes et ou les statisticiens faire comme si cette question de la mesure de la pauvreté était un problème, certes difficile, mais finalement accessoire par

rapport à l'objectif visé : éliminer la pauvreté ou la rendre tolérable aux yeux de ceux qui ne sont pas dans cette situation.

D'après ce qui a été vu postérieurement, la pauvreté n'a ni une définition précise ni un instrument de mesure valable jusqu'à maintenant. Ce qui rend difficile de cerner qui sont les pauvres et quelle est la quantité de la population pauvre dans un pays donné.

#### b) Tentative de définition de la pauvreté

La pauvreté peut se définir comme étant un état d'une personne qui n'a pas suffisamment d'argent ou de moyens matériels qui permettront de subvenir à ses besoins. Par rapport cette définition, on peut dire que la pauvreté a un sens particulièrement ambigu et subjectifs. En fait les économistes et sociologues adoptent plusieurs approches pour définir la pauvreté. Alors voici quelques approches proposées par M. Glaude en 1998 où il distingue : une approche en termes de revenu nominal de celle de revenu réel.

##### b-1) Pauvreté en termes de revenu nominale

Selon les statisticiens, elle peut être aussi une approche monétaire. D'après cette approche, est considérée comme pauvre toute personne dont le revenu se situe à la moitié du revenu médian. Le coefficient de 50 % est quant à lui arbitraire. Mais ceci varie suivant le pays.

Dans ce genre d'approche, le problème se situe sur les décisions qui consistent à déterminer les fractions du revenu global moyen ou médian permettant de situer la proportion de la pauvreté. Cette proportion peut être la moitié, le tiers,...

##### b-2) Pauvreté en termes de revenu réel

Pour les statisticiens il s'agit de la pauvreté absolue. Et selon eux, est considéré comme pauvre toute personne qui ne peut pas consommer faute de moyens des certains nombres de biens qui pourront satisfaire leurs besoins vitaux.

Dans ce genre d'approche, le problème est centré sur le jugement individuel concernant l'établissement du seuil de pauvreté. Avant de calculer le revenu nécessaire à l'achat des

«nécessités » de la vie, il faut d'abord décider de ce qui est une «nécessité » en matière de nourriture, d'habillement et de logement et d'une multitude d'autres achats allant des déplacements au matériel de lecture

#### b-3) pauvreté en termes de satisfaction

D'après les statisticiens, il s'agit d'une approche subjective de la pauvreté. Et selon eux, être pauvre est toute personne qui estime que son revenu donne un niveau de satisfaction inférieur au minimum qu'il juge nécessaire pour vivre. D'après la dénomination proposée par les statisticiens la pauvreté est un phénomène subjectif c'est à dire variable à tout être humain.

#### b-4) pauvreté en terme administratif

Peut-être définit comme pauvre toute personne bénéficiant d'une aide dont l'objectif est de lutter contre la pauvreté. Prenons par exemple les huit minima sociaux suivants : minimum vieillesse, invalidité, allocation aux handicapés, allocation de parent isolé, allocation de solidarité spécifique allocation d'insertion, allocation de veuvage et revenu minimum d'insertion dans le cas des pays développés.

#### c) La pauvreté selon la Banque Mondiale

La pauvreté ne se limite pas seulement a un simple problème de définition mais certains organisations ont voulu étendre cette définition de pauvreté à travers une catégorie statistique qui désigne à la fois groupe de pays (exemple pays pauvre parmi lesquels se trouvent les pays en voie de développement et les pays les moins avancées) et une partie de la population (population pauvre) ne disposant pas d'un revenu fixe comme un seuil-plancher. Il est important de remarquer qu'il y a une différence entre pauvreté et inégalité c'est-à-dire si la pauvreté situe dans l'absolu le niveau de vie d'une partie de la société, alors l'inégalité exprime les différences de niveau de vie au sein de la société. Le comble de l'inégalité est atteint lorsqu'une seule personne possède tout et naturellement, dans ce cas, la pauvreté est élevée. Mais un minimum d'inégalité (où tous sont égaux) est possible avec zéro de pauvreté (personne n'est pauvre) aussi bien qu'avec un maximum de pauvreté (tout le monde est pauvre).

Dans ce point de vue, on peut dire que l'inégalité sociale ne décerne pas forcément la pauvreté.

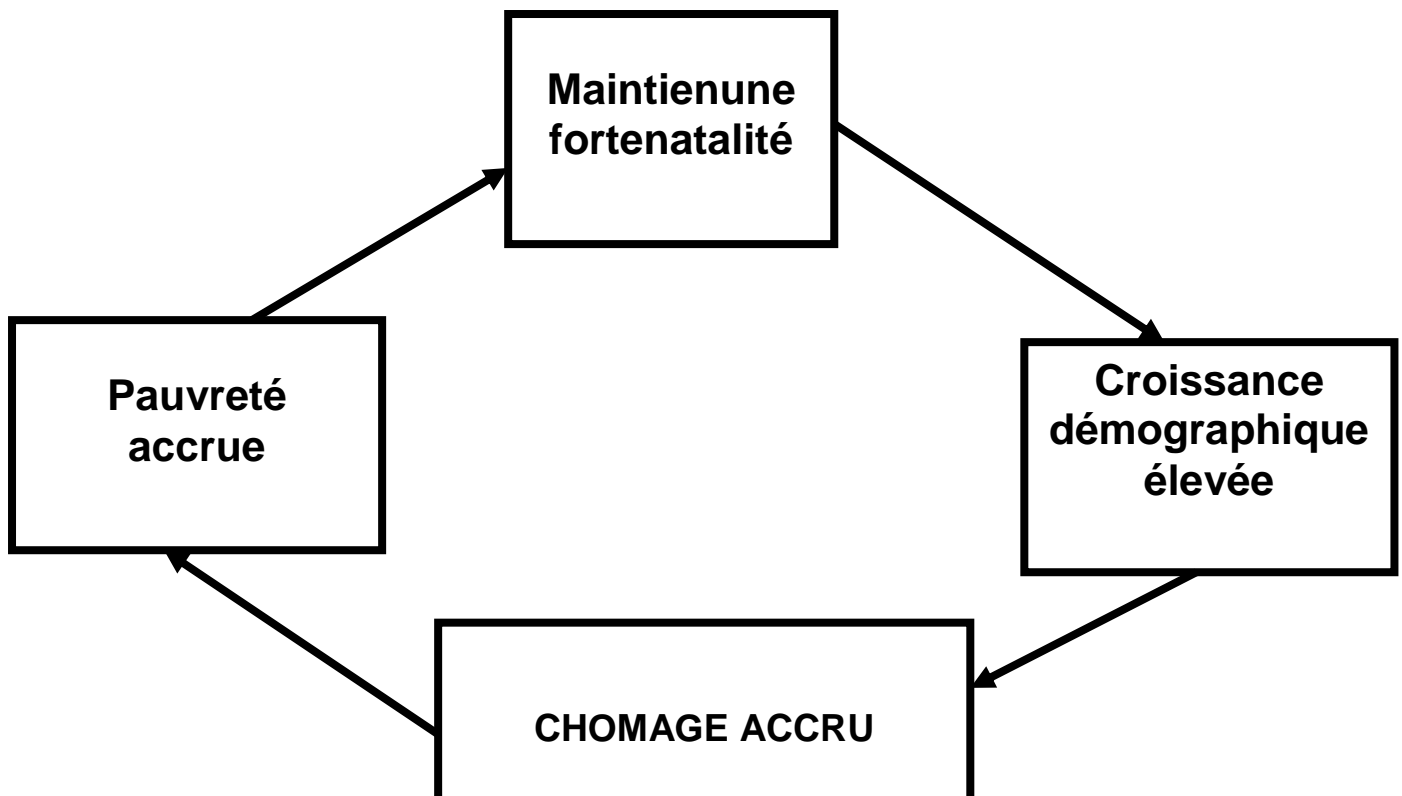
Sur ceux, la banque mondiale a défini deux seuils de pauvreté qui est en fonction du revenu par habitant : 370 dollars américains par habitant et par an pour les pauvres et 275 dollars américains par habitant et par an pour ceux qui sont extrêmement pauvres. Pour plusieurs pays dans la misère ce seuil de pauvreté représente pour eux une somme assez considérable voir une richesse. En d'autre terme la banque mondiale mesure la pauvreté d'un pays selon son PIB par habitant c'est une approche en terme de revenu réel.

d) Relation entre chômage et pauvreté

La pauvreté et le chômage sont deux contextes interdépendants si nous jugeons par ce qui suit.

L'un entraîne l'autre et vice versa.

Figure n°3 : L'engrenage de la pauvreté et du chômage



**Source :** Source : ROLAND, PFFERKORN, Inégalités et rapports sociaux. Rapport de classes, rapports de sexe, Paris, la dispute, 2007, Page 45

Cette figure montre que le chômage a une influence directe sur la pauvreté de la même façon que la pauvreté a sur le chômage.

Mais avant d'avoir un impact sur le chômage, la pauvreté passe par plusieurs phases. D'après cette figure la pauvreté entraîne le maintien de la forte natalité, c'est valable quelque soit le niveau de développement des pays. Ensuite, la forte natalité entraîne forcément la croissance démographique. Les enfants vont grandir dans la pauvreté puisque le revenu de leurs parents ne leur permet pas de bénéficier à une meilleure qualité de vie. Forcément, leur destin est déjà défini à l'avance à être des chômeurs sauf une intervention de l'État comme les allocations sociales. Et ils deviendront à leur tour pauvre et ainsi de suite. Cet engrenage chômage/pauvreté est un cercle vicieux où les pauvres resteront pauvres sauf intervention venant de l'extérieur. L'augmentation de la pauvreté aura une influence sur le chômage même après plusieurs années. C'est un impact à long terme et sa solution est une solution à long terme si on veut réduire la pauvreté.

D'un autre côté, l'augmentation du chômage peut quant à lui aggraver le cas de la pauvreté et la conséquence est immédiate.

### **Le chômage source de la pauvreté<sup>7</sup>**

Au sujet concernant les causes de la pauvreté, il s'est développé un débat vraiment essentiel Certains chercheurs mettent l'accent sur les causes macroéconomiques, en particulier ceux concernant la mondialisation et la libéralisation des économies. Cette situation est aggravée par la stagnation économique que connaisse la plus part des pays en développement en particulier en Afrique subsaharienne où l'on a enregistré, ces 20 dernières années, une croissance, très limitée des investissements productifs et de l'emploi plus spécifiquement, les programmes d'ajustement structurel mises en œuvre dans de nombreux pays en développement apparaissent comme l'une des causes principales de la croissance de la pauvreté Ils expliquent l'émergence d'un nouveau pauvre, par opposition du pauvre chronique, comme conséquence des pertes d'emplois liées à la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel.

Toutefois il faut préciser que les causes macroéconomiques ne permettent pas d'identifier la série complexe de facteur expliquant l'appauvrissement des individus, des familles ou groupe sociaux d'un pays. La plupart des individus deviennent pauvres parce qu'ils ont perdu leur

---

<sup>7</sup>Source : CNUEH 1996

source de revenu ou parce que leur pouvoir d'achat a été réduit tout ceci sont due au chômage. Dans d'autre cas, la pauvreté est associée à un facteur particulier du cycle familial, comme dans le cas des enfants des rues. Pour beaucoup, la pauvreté est le résultat d'un choc brutal comme la disparition d'un chef de famille, la confiscation des marchandises des vendeurs de rue, comme dans le cas des vendeurs sur l'avenue nationale d'Analakely, du fait de leur activité illégale. Il y a aussi le cas de la démolition des habitations installé sur un terrain illégal ou leur destruction causée par une catastrophe naturelle. De même dans le cas d'un traitement médical pour un membre de la famille qui a un coût très élevé. Enfin, la guerre civile a aussi entraîné une pauvreté considérable en particulier dans certains pays d'Afrique.

## **PARTIE 2:ETUDE EMPIRIQUE SUR LE CHÔMAGE ET LA PAUVRETE POUR LE CAS DE MADAGASCAR**

### **CHAPITRE1 : ANALYSE EMPIRIQUE SUR LE CHOMAGE ET LA PAUVRETE**

#### **Section1 : Etat de lieu du chômage à Madagascar <sup>8</sup>**

D'après une étude réalisée par le BIT, Madagascar faisait partie des pays qui ont eu un faible taux de chômage avec une proportion de 2,7% de la population active durant la période 2002 à 2007. Selon encore le BIT, depuis 2009, le taux de chômage mondial se trouve dans une situation alarmante. La principale raison de cette crise de l'emploi reste la crise économique mondiale bouleversant une multitude de systèmes dans le contexte international. Pour Madagascar, l'année 2009 a été une année particulièrement difficile pour les opérateurs du secteur privé à cause des crises politique et socioéconomique qu'a traversées le pays. A cause de ces crises, nombreuses entreprises ont été contraintes de fermer leurs portes. Cette situation a conduit la perte ou encore la destruction de beaucoup d'emplois dues, notamment, à l'accroissement du chômage technique. La baisse des investissements, entraînant la régression des activités de production, a eu aussi des impacts négatifs sur la promotion de l'emploi.

En 2010, selon l'Enquête Périodique auprès des Ménages (EPM) effectuée par l'INSTAT, le taux de chômage a été estimé à 3,8% à Madagascar contre 2,8% en 2005 soit une hausse d'un point. Mais sur une tranche d'âge plus restreinte de 15-64 ans, le taux de chômage a été de 3,5%. Le chômage est un phénomène essentiellement urbain dont la proportion a atteint 7,6% en ville, et moins de 3,0% à la campagne. Le taux de chômage global présente de profondes disparités suivant la catégorie de population considérée. Les plus élevés sont enregistrés à Ihorombe, Atsinanana, et DIANA, atteignant respectivement 8,6%, 7,8% et 7,4% de la population active. Par contre, ce phénomène est très rare dans les régions d'AtsimoAtsinanana.

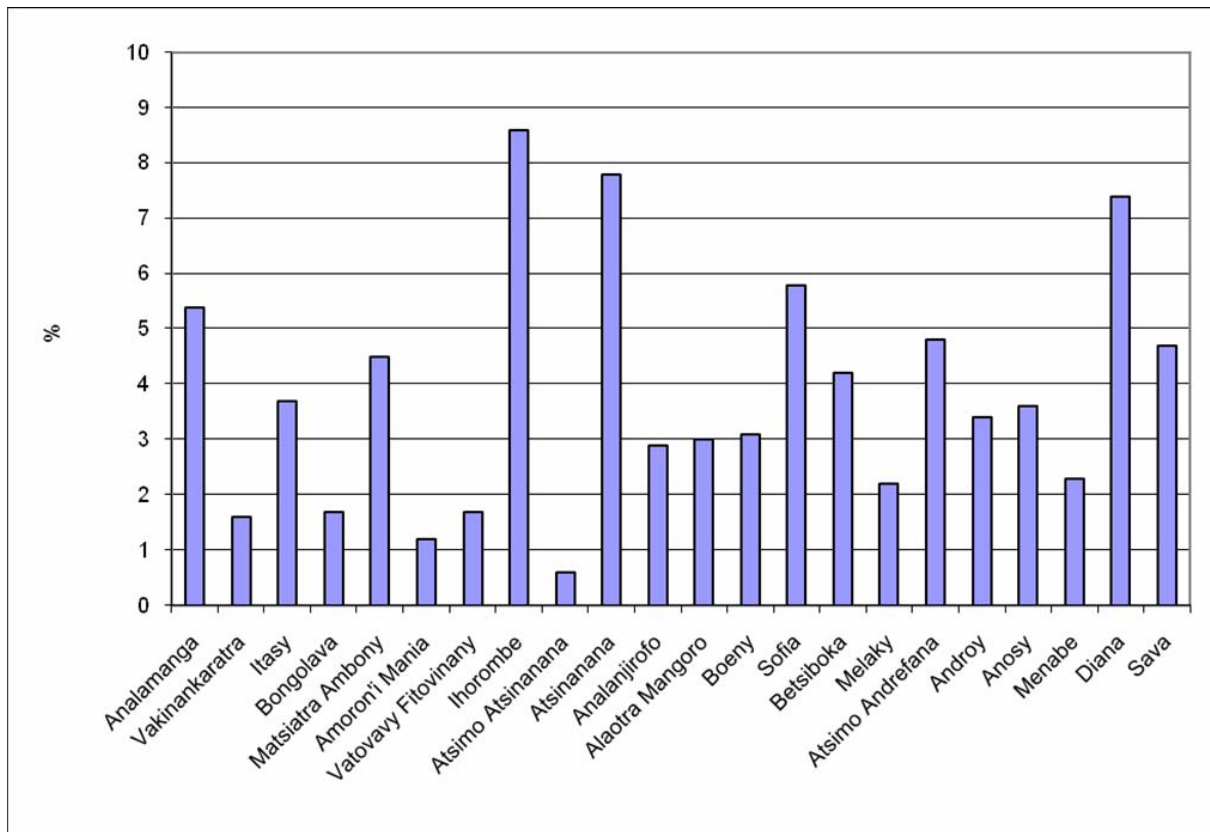
Le graphe ci-après représente le taux de chômage par région :

---

<sup>8</sup> MEP(2013), Rapport de Mise en Œuvre de Programme



Figure n°4 : Taux de chômage par région



Source: INSTAT/DSM/EPM 2010

En 2012, le poids des chômeurs a été relativement faible, voire négligeable avec seulement 1,3% selon le BIT. Cependant, si on élargit la définition aux inactifs involontaires ou en attente d'une réponse à une demande d'emploi mais qui ne recherchent pas d'emploi activement, alors le taux de chômage a atteint les 8% au niveau national. Ce sont surtout les jeunes actifs entre 15 et 24 ans qui ont rencontré les plus grandes difficultés à s'insérer sur le marché du travail. A partir de 25 ans, le taux de chômage décroît progressivement jusqu'à atteindre moins de 0,7%, particulièrement, entre 40-44 ans, et touche près de 0,2% des actifs au-delà de 50 ans.

De plus, 62,0% des chômeurs ont été des primo-demandeurs dont 41,8% ont été des femmes avec un âge moyen de 22,7 ans. En outre, ce sont surtout les salariés les moins qualifiés qui ont été les victimes des compressions de personnels. En effet, 70% des chômeurs qui ont perdu leurs emplois ont été des ex-salariés. En moyenne, le chômage dure 12,2 mois et a touché un peu plus les primo-demandeurs que les anciens occupés. L'emploi salarial a été principalement recherché par rapport à l'emploi indépendant parce qu'il a été censé procurer sécurité de l'emploi et du salaire.

En matière de la promotion du plein emploi, le rapport annuel de la Banque Africaine de Développement (BAD) sur les perspectives économiques en Afrique publié en Mai 2012 met en exergue les principaux défis sur lesquels les pays africains devraient focaliser toutes leurs énergies, notamment à l'emploi des jeunes.

Pour le cas de Madagascar, la situation est bien plus alarmante puisque les jeunes représentent environ 60,0% des chômeurs, une réalité qui a déjà été soulevée par l'Organisation internationale du travail (OIT) en Mars 2012. Dans la grande île, 400.000 à 500.000 jeunes diplômés débarquent sur le marché du travail mais malheureusement, le contexte politico-économique rend leur insertion professionnelle très difficile. La même source indique également que depuis le début de la crise politique en 2009, environ 224.000 chômeurs sur les 336.000 recensés dans toute l'île sont des jeunes représentant ainsi 2/3 de cette population. Parallèlement, les offres d'emploi accusent une baisse considérable depuis 2009.

Dans ce cadre, l'Observatoire Malgache de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (OMEF) a recensé en effet une trentaine d'offres d'emplois par mois depuis le début de l'année 2012, contre une centaine avant la crise de 2009. En 2012, d'après le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales (MFPTLS), 12.838 demandes d'emplois ont été recensées dont 7.546 des hommes et 5.282 des femmes, alors que 9.696 offres d'emplois ont été enregistrées.

D'après l'ENSOMD 2012 – 2013, le taux de chômage à Madagascar a été estimé à 1,7%, soit une baisse d'environ de deux points par rapport à l'EPM 2010. L'on note que le chômage est un phénomène essentiellement urbain puisque 4,5% des chômeurs se trouvent en milieu urbain contre 1,1% en milieu rural. Dans les pays en voie de développement comme Madagascar, le taux de chômage est estimé faible du fait que des allocations chômages sont allouées aux individus qui sont inscrits dans les assurances de l'emploi et qui ont perdu leur travail pour compenser en tout ou partie la perte des revenus, alors que, ce système de sécurité sociale étant inexistant. Ces conditions du marché du travail font que les individus qui ont perdu leur emploi ne peuvent qu'accepter du travail même précaire pour survivre, d'où une sous-utilisation involontaire de la capacité de travail de la population active.

Selon le rapport de PNUD en 2012, le sous-emploi évalué au regard de la durée légale de travail touche plus de 11% de la population active occupée. En revanche, la situation de l'emploi inadéquat touche plus de 81% de la population active occupée, plus particulièrement les femmes. Il en résulte un niveau de chômage déguisé de l'ordre de 84%. En revanche, le

taux chômage est faible à Madagascar puisque le chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) touche 1,3 % de la population active, soit un taux d'activité de près de 98,7%. Par ailleurs, le chômage touche plus les femmes que les hommes (respectivement 1,5 % et 1 %) et varie fortement suivant la classe d'âge. En effet en 2012, six chômeurs sur dix sont des femmes (58,5 %). En outre, force est de constater que les jeunes actifs de 15-24 ans rencontrent les plus grandes difficultés à s'insérer sur le marché du travail. En effet chez les 15-19 ans, le taux de chômage atteint 2,1 % et s'élève à 3,1 % chez les 20-24 ans. A partir de 25 ans, les taux de chômage décroissent progressivement pour atteindre 0,7 % chez les 40-44 ans et 0,2 % chez les actifs de plus de 50 ans. L'on constate aussi que les trois-quarts des chômeurs ont moins de 30 ans (75,3 %) et neuf sur dix moins de 40 ans (90,4 %). En termes de répartition géographique, le chômage est plus important en milieu urbain où il s'élève à 3,4 % alors qu'il est quasiment inexistant en milieu rural (0,7 %). En termes de niveau d'instruction, le taux de chômage s'accroît avec le niveau d'instruction. En effet les universitaires sont les plus touchés avec un taux de chômage de 4,9 % contre 0,5 % pour les individus « sans instruction ». Même ceux qui ont choisi la formation technique ne sont pas épargnés avec un taux de chômage de 4,5 %. Parmi les chômeurs, 62 % sont des jeunes primo-demandeurs (qui tentent d'obtenir leur premier emploi) âgés de 22,7 ans en moyenne en 2012, 83 % ont entre 15 et 30 ans. Cette catégorie de chômeurs a également un niveau d'instruction élevé (7,2 ans). Concernant le travail des enfants, 9,4% des enfants de la tranche d'âge de 5-9 ans sont en activité contre 40,5% des enfants de 10-17 ans.

## **Section2 : Analyse du lien entre le chômage et la pauvreté**

Comme on a déjà évoqué, le chômage et la pauvreté sont deux contextes interdépendants c'est-à-dire que le chômage a une influence directe sur la pauvreté.

L'évaluation de BIT concernant le cas de Madagascar suite à la double crise de l'emploi (crise financière mondiale depuis 2007 et crise politique Malgache de 2009) qu'il a subit explique comment Madagascar se trouve dans la situation de la pauvreté. Et voici les faits qui ont marqué Madagascar :

► **Une masse de travailleur pauvre et une baisse de productivité du travail:**

La crise a engendré un accroissement significatif de la proportion de travailleurs pauvres à Madagascar freinant ainsi le progrès en matière de lutte contre la pauvreté.

A partir de 2008, cette proportion a augmenté, comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau n°2 : Proportion de travailleurs pauvres pour la période 2008-2010 selon le genre

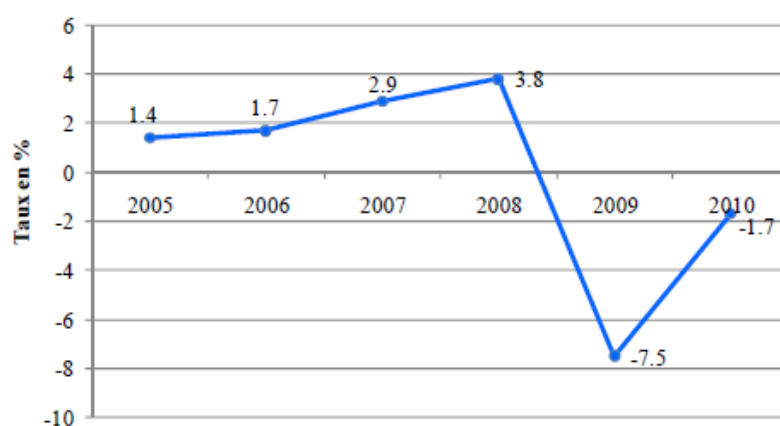
Année	2008	2009	2010
Variation de la proportion <b>globale</b> de travailleurs pauvres	+ 9,1%	+ 20,2%	+ 3,9%
Variation de la proportion de travailleurs <b>hommes</b> pauvres	+ 9,0%	+ 20,0%	+ 6,1%
Variation de la proportion de travailleuses <b>femmes</b> pauvres	+ 9,2%	+ 20,4%	+ 1,6%

Source : Direction des Statistiques Economiques. INSTAT

Des analyses faites, il ressort clairement que la proportion des travailleurs pauvres est passée de 67,7% en 2008 (68,9% pour les hommes contre 66,5% pour les femmes), en passant à 78,9% en 2009 (80,1% pour les hommes contre 77,6% pour les femmes) pour atteindre 79,4% en 2010 (82,4% pour les hommes contre 76,2% pour les femmes).

Sur un autre plan, après une tendance positive entre 2005 et 2007, le taux de croissance de la productivité de la main-d'œuvre a fortement régressé en moyenne de 2,4% par an, en 2009 et 2010, eu égard aux effets de la crise sur l'emploi (Cf. Graphique ci-après)

Figure n°5 : Taux de croissance de la productivité de la main-d'œuvre pour la période 2005-2010



Source : Direction des Statistiques Economiques. INSTAT

En effet, la productivité de la main-d'œuvre représente la production réalisée par unité de main-d'œuvre. La croissance de la productivité reste de manière générale faible et volatile ces dernières années, reflétant ainsi les difficultés du pays à asseoir un environnement économique favorable pour la création et le soutien des emplois décents.

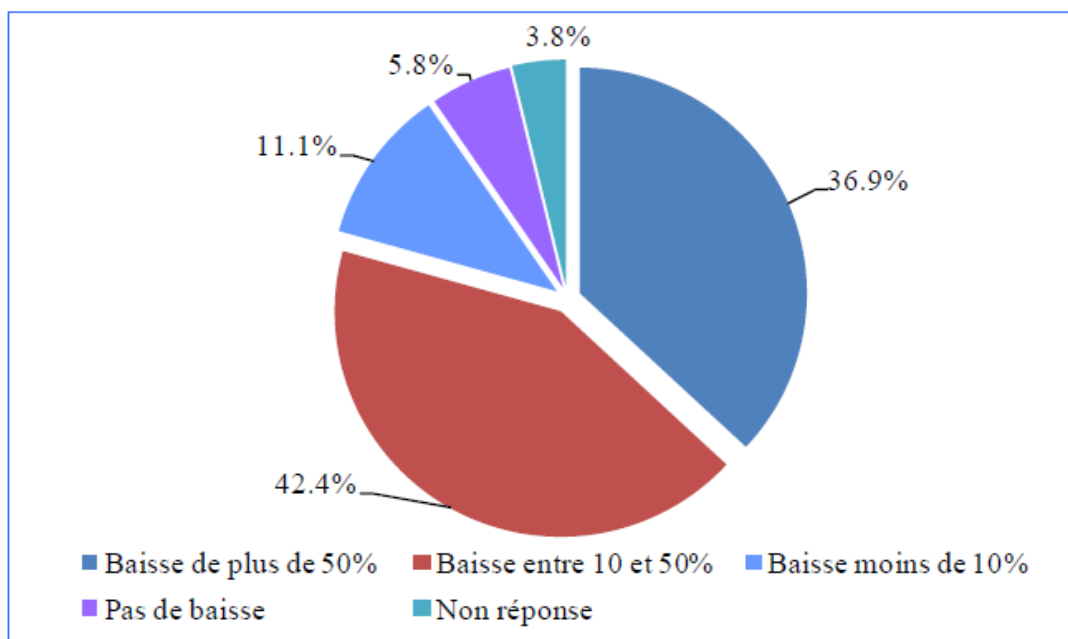
En définitive, la double crise a eu des répercussions graves sur le marché du travail à Madagascar. Fragilisé par les effets du ralentissement des activités économiques en raison de la double crise, l'emploi dans le pays s'est beaucoup précarisé au point que les indicateurs du marché du travail, comme développé dans cette partie, montrent un recul voire un anéantissement du peu de progrès relatifs aux indicateurs de la Cible de l'OMD.

L'évaluation des impacts de la double crise permet de jauger l'ampleur de la dégradation du marché du travail tant sur le plan des offres que sur les aspects des demandes.

▸ **D'importance difficultés rencontrées par des entreprises :**

Face à cette double crise, des entreprises se sont retrouvées avec une importante difficulté du fait des effets négatifs subis par les activités économiques. Et près de 80% des entreprises ont vu leurs activités réduites, comme le montre le graphique ci-après :

Figure n°6 : Situations des chiffres d'affaires des entreprises



Source : Enquête nationale BIT/PNUD 2011

De manière plus détaillé, les impacts de la double crise sont multiples et les aspects suivants sont constatés :

- 36,9% des entreprises ont connu une baisse de leur chiffre d'affaire de plus de 50%.
- 42,4% des entreprises pour une baisse notable de leur chiffre d'affaire de l'ordre de 10 à 50%
- Plus de la moitié des grandes entreprises ont déclaré une baisse de leur chiffre d'affaire et rencontré de graves problèmes de trésorerie
- Les entreprises évoluant dans l'artisanat, les infrastructures et le tourisme ont vu une forte diminution de chiffre d'affaire pour respectivement 30%, 66% et 63%.

▸ **Destructions massives d'emplois dans l'emploi formel :**

Cette destruction massive d'emploi dans l'emploi formel s'explique par

- Des pertes d'emploi formel aggravé par la crise :

Avec une croissance de 5,6% en moyenne durant les 5 dernières années avant 2009, la double crise a apporté un coup dur à la situation de l'emploi dans tous les secteurs économiques (primaire, secondaire, tertiaire).

Particulièrement durant les trois dernières années, non seulement le marché du travail ne peut pas subvenir aux besoins d'insertion professionnelle de nouveaux arrivants mais le déséquilibre s'intensifie avec les récentes pertes d'emplois. En effet, pour la période 2009-2011, les emplois qui sont détruits, se traduisant par le licenciement, le chômage technique ou conjoncturel, les réductions des salaires et du temps de travail, atteignent 335.636 travailleurs, soit 26,8% de la totalité des emplois formels du secteur privé estimée à 1.250.716 en 201123.

Les licenciements et la mise au chômage technique sont dus au ralentissement des activités économiques au début de l'année 2009 exacerbés par la destruction des outils de production (pillage, incendie, etc.) perpétrée au début des violences politiques en 2009. La situation a été aggravée par le gel des APD, les sanctions économiques comme la suspension de l'AGOA prononcée en début décembre 2009, la fragilité de l'environnement et du climat des affaires ainsi que l'insécurité généralisée sur l'ensemble du pays.

Environ 41,9% des travailleurs touchés (140.728) sont victimes du chômage conjoncturel dû au ralentissement des activités des entreprises à court terme et 33,7% (113.236) ont été

licenciés directement pour motif économique et/ou de fermeture des établissements touchés par la double crise, comme le montre le tableau ci-après :

Tableau n°3 : Nombres d'emplois détruits par la double crise pour la période 2008-2011

TYPE	EFFECTIF
Chômage technique	140 728
Licenciement	113 236
Réduction des salaires	34 411
Temps partiel	47 261
Total	335 636

Source : Enquête nationale BIT/PNUD 2011

Vers mi-2010, les pertes d'emplois entraînées par la crise financière mondiale ont été freinées par la reprise des activités économiques. Néanmoins, la majorité des travailleurs victimes du chômage technique (+80%) ne sont plus repris par leurs employeurs, ce qui renvoie le chômage technique à une forme de licenciement déguisé, en dépit du caractère légalement ponctuel du chômage technique (6 mois au maximum). Le nombre de travailleurs purement et simplement licenciés est ainsi porté à la hausse et évalué à 225.818 personnes, sans tenir compte des démissions volontaires des travailleurs sceptiques de regagner leur travail.

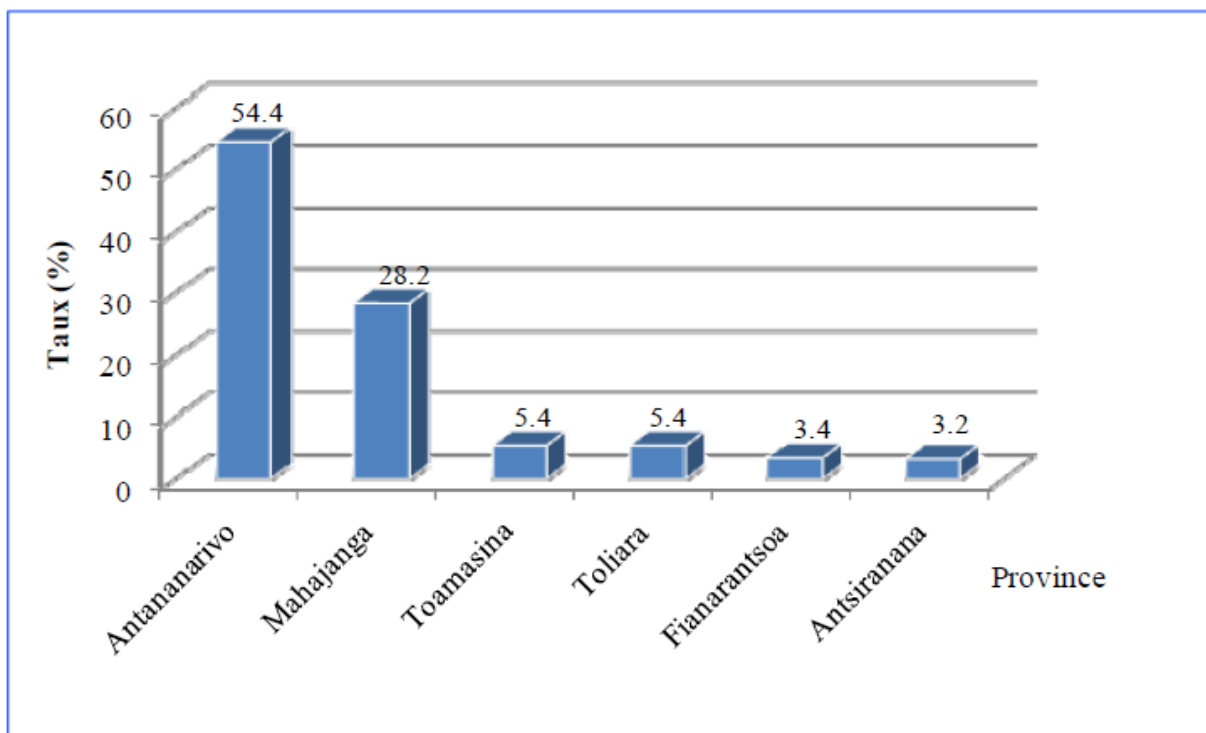
Certains employeurs ont tendance à prolonger le chômage technique au gré de la reprise ou non des activités ou de la résolution de la crise, ce qui n'est pas conforme au Code du travail. En tout cas, la durée du chômage technique constatée au cours de l'enquête nationale varie entre 0,5 mois à 12 mois. Pour certaines entreprises, l'enquête a relevé que le chômage technique est appliqué sous forme de départ obligatoire en congé payé. D'autres entreprises ayant un nombre important de salariés ont eu recours au chômage technique par vague ou rotation.

- Nette disparité des pertes d'emploi selon les provinces :

L'ampleur des pertes d'emplois est contrastée selon les différentes provinces du pays. La disparité, comme le montre le graphique ci-dessous, s'explique par l'importance démographique, le dynamisme et le profil économique des provinces. En effet, les pertes d'emplois sont moindres pour Fianarantsoa, Antsiranana, Toamasina et Toliary pour des raisons suivantes :

- Ces 4 provinces ne disposent pas d'un tissu important de grandes entreprises, sont peu industrialisées (nombre de grandes entreprises variant seulement entre 5 à 20) et font moins appel à un nombre important de travailleurs.
  - Le dynamisme du secteur minier dans les Régions Atsinanana, Anosy et AtsimoAndrefana et les exportations de produits de rente dans les Régions Atsinanana et Analanjirofo ont pu contenir l'ampleur des pertes d'emplois (5,6%) dans les provinces de Toamasina et Toliary.
  - Le secteur de la pêche dans les provinces de Toliary et Antsiranana est peu touché par la crise ; les difficultés sont surtout liées à la baisse de la demande mondiale et à l'impact de la hausse des produits pétroliers sur la compétitivité et la rentabilité des entreprises.
  - Particulièrement pour Antsiranana, le maintien des vols régionaux et internationaux (La Réunion, Mayotte et Italie) pour la sauvegarde des activités touristiques ainsi que la reprise rapide des activités d'exportation de cultures de rente (cacao, vanille, litchis, girofle) ont plus ou moins limité l'importance des pertes d'emplois dans la province d'Antsiranana (3,1%).
- Par contre, les provinces d'Antananarivo et de Mahajanga affichent des pertes d'emplois très élevées, respectivement de 54,6% et de 29,1%, comme le montre le graphique ci-dessous ;

Figure n°7 : Répartition des pertes d'emplois par province



Source : Enquête nationale BIT/PNUD 2011



En définitive, les pertes d'emplois sont disparates selon les régions. Elles sont surtout l'effet d'un certain nombre de facteurs liés principalement aux secteurs économiques, comme présenté ci-dessus.

- Une forte destruction d'emploi dans l'industrie, les services et les infrastructures :

La crise a lourdement pesé sur les industries, les services et les infrastructures à Madagascar, du fait de la baisse des demandes mondiale et intérieure, de l'interdépendance des activités d'importation et d'exportation et du gel des APD pour le BTP. 284.133 emplois, soit 84,7% des emplois détruits, sont issus de ces 4 branches.

Le tourisme, les mines, l'artisanat et la pêche sont autant de branches ayant connu une baisse significative d'activités qu'une destruction réelle d'emplois, même si l'ampleur n'est pas aussi substantielle (3 à 5%), comme le montre le tableau ci après.

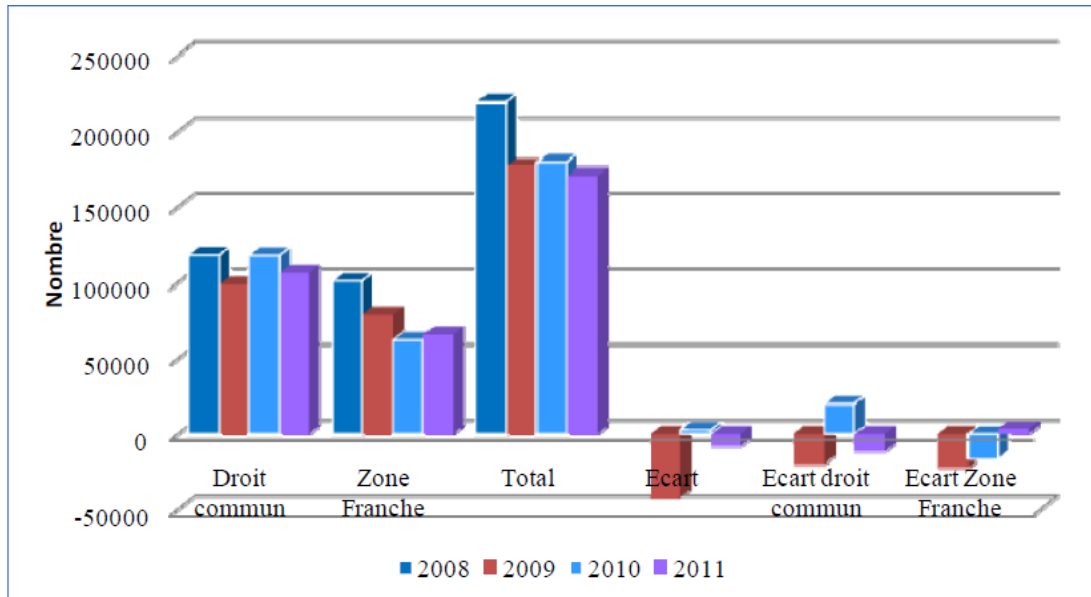
Tableau<sup>o</sup>4 : Répartition des emplois détruits selon les branches d'activités

BRANCHE D'ACTIVITE	EFFECTIF	EN %
Industrie	126 211	37,7
Service	111 234	33,1
Infrastructure	46 688	13,9
Tourisme	16 739	4,9
Mines	12 945	3,9
Artisanat	11 587	3,5
Pêche	10 232	3,1
Total	335 636	100,0

**Source : Enquête nationale BIT/PNUD 2011**

Pour les grandes entreprises en particulier, le graphique ci-après illustre les emplois détruits. En tenant compte du turn-over élevé caractérisant les grandes entreprises à forte composante de main-d'œuvre (secteur des entreprises franches), il est constaté que les grandes entreprises sont également victimes des effets de la crise.

Figure n°8 : Evolution du nombre de travailleurs pour la période 2008-2011 au sein des Grandes Entreprises (Statistique au dernier mois de l'année)



2011\* : Juillet à août

Source : Direction des Grandes Entreprises (DGE), Ministère des Finances

L'exportation a beaucoup souffert de la double crise et le gel des APD a généré des impacts négatifs dans le domaine de l'emploi.

- Une notable disparité d'emplois détruits selon les provinces, les branches et les genres :

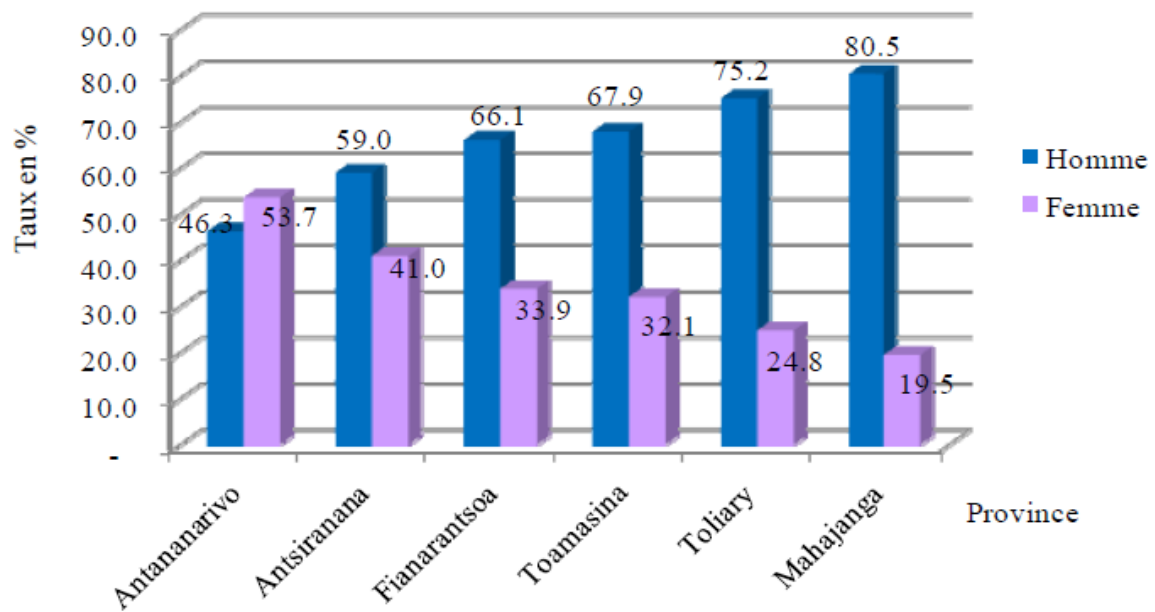
Pris de manière corollaire, les provinces et régions touchées par les emplois détruits sont liées avec les branches d'activités victimes de la récession économique que connaît le pays depuis 2009.

En effet, pour le chômage technique, Antananarivo (71,2%), Toamasina (11,3%) et Mahajanga (8,4%) sont les provinces les plus affectées pour les branches d'activités d'industrie, d'infrastructures et de pêche.

Plus particulièrement à Antananarivo, les femmes affichent une tendance plus élevée de travailleurs mis en chômage technique par rapport aux hommes, avec une proportion estimée à 53,7% contre 46,3% chez les hommes (Cf. graphique ci-dessous). Cette prépondérance de

femmes s'explique par la forte présence des femmes dans la branche d'activité industrielle, en particulier dans l'industrie manufacturière et l'industrie agroalimentaire. En effet, 65,9% du total des emplois dans ces industries sont détenus par les femmes dont les établissements de droit commun pour 73,4% et le secteur des entreprises franches pour 63,1%. [ODRES-CEE, 2010].

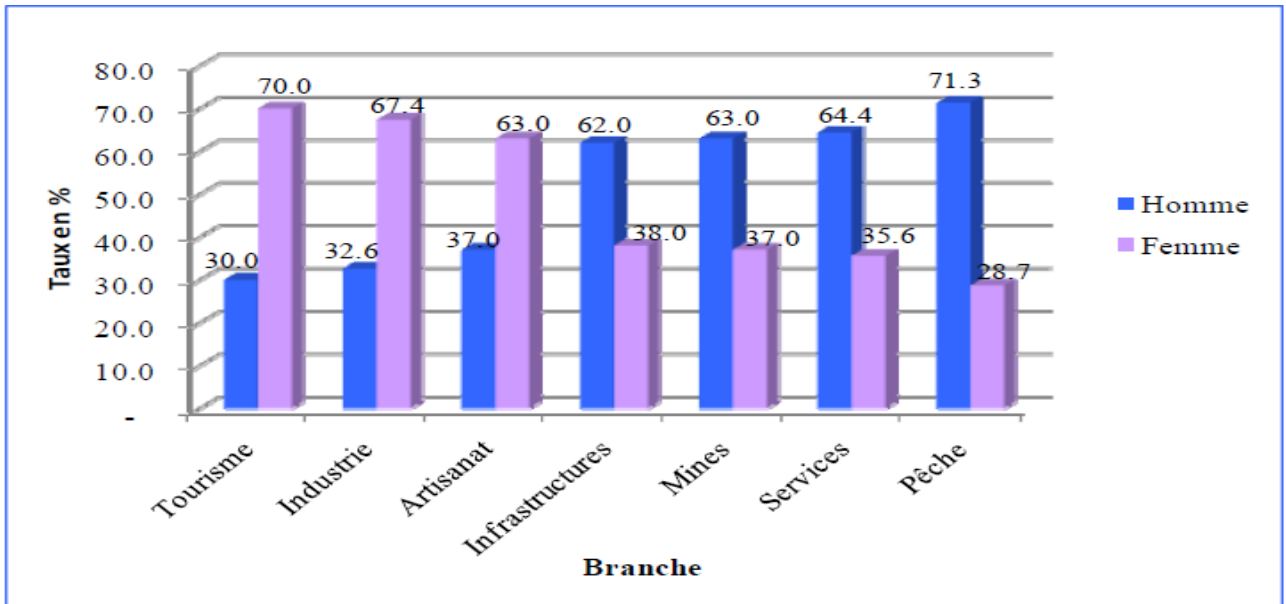
Figure n°9 : Travailleurs victimes du chômage conjoncturel selon le genre



Source : Enquête nationale BIT/PNUD 2011

En ce qui concerne le licenciement, Antananarivo (54,3%) et Mahajanga (24,9%) arrivent en tête de peloton surtout pour les branches « industrie » (29,7%), « infrastructures » (22,6%) et « services » (17,5%). Par ailleurs, certaines catégories socioprofessionnelles comme femmes de ménage et serveuses dans le tourisme, opératrices dans les services, artisanes dans la confection et la vannerie ainsi que travailleurs temporaires ou saisonniers dans l'industrie et les infrastructures ont été exposées à des licenciements « faciles ». Ainsi, la proportion des femmes licenciées au cours de la période 2009-2011 dans les branches d'industrie, d'infrastructures et de services varie de 63% à 70% (voir graphique ci-après), les hommes étant les plus touchés dans les provinces (Antsiranana, Toliary, Toamasina, Mahajanga) où les activités portuaires et exportatrices emploient d'importants ouvriers temporaires et saisonniers.

Figure n° 10 : travailleurs licenciés selon le genre



Source : Enquête nationale BIT/PNUD 2011

Une partie des pertes d'emplois dans la branche « industrie » sont confirmées par les statistiques avancées par le Syndicat des Industries de Madagascar (SIM) au dernier trimestre 2010 qui présente 46.079 emplois directs perdus à travers un licenciement pour motif économique par 21% des entreprises, une compression de personnel effectuée par 40% des entreprises et 32% ayant procédé à la mise en chômage technique.

Par ailleurs, le Syndicat des entreprises de BTP estime une chute d'activités dans le BTP autour de 70% en 2009 provoquant ainsi la mise au chômage d'au moins 20.000

Travailleurs.

Dans l'activité de manutention portuaire, la situation de la mise en chômage technique et licenciement pour motif économique est alarmante dans les principaux ports du pays (en particulier Toamasina, Toliary et Mahajanga) en raison de la baisse constante du trafic des marchandises conventionnelles en faveur des marchandises conteneurisées.

Pour les mines, les situations sont relativement différentes dans les deux provinces ayant des activités minières les plus importantes du pays.

Dans la province de Toamasina, les pertes d'emplois dans le secteur minier, estimées à 6.000 travailleurs, sont surtout liées à la fin des travaux de la phase de construction du Projet

Ambatovy qui coïncidait aux conjonctures de crise. Néanmoins, les travailleurs concernés ont pu bénéficier de dispositifs de réinsertion professionnelle mis en place par Ambatovy, notamment l'auto-emploi et leur réembauche dans la phase de mise en opération<sup>26</sup>.

Pour la province de Toliary, le ralentissement des activités des entreprises opérant dans l'exploitation de granits et marbres provoqué par la baisse de la demande venant de l'Europe. La baisse de la commande d'environ 40% pour le granit a conduit au licenciement de 50% des travailleurs depuis 2008.

En ce qui concerne le Projet ilménite de Taolagnaro qui a lancé l'exportation de l'ilménite en 2009, aucune incidence majeure n'est constatée sur la situation de l'emploi dans le contexte de la crise, même si la demande mondiale en ilménite a accusé une baisse de 20% à l'heure actuelle.

Dans la Région de SAVA, les pertes d'emplois touchent surtout les travailleurs temporaires du secteur de la vanille, les travailleurs permanents dans le secteur de l'éducation et les petits commerçants. Ces pertes sont surtout liées à la crise politique actuelle. Par contre, la dégradation du marché du travail et des conditions de travail dans le secteur vanille est surtout liée à la crise de la vanille depuis l'année 2004 (chute de prix et baisse de qualité).

La double crise affecte pour beaucoup les femmes dans certaines branches d'activités. Les industries, les services et les infrastructures sont les branches les plus durement éprouvées par la double crise à Madagascar.

## **CHAPITRE2 : SUGGESTIONS**

### **POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LE CHOMAGE**

La politique passive et la politique active sont deux politiques permettant de lutter contre le chômage.

#### a) LA POLITIQUE PASSIVE :

Comme son nom l'indique, cette politique ne cherche pas à agir dans le but d'éradiquer le chômage, mais cherche seulement à atténuer son effet. Et en plus, elle analyse le chômage comme s'il s'agissait d'une simple donnée.

S'agissant de cette politique, citons : la politique d'indemnisation du chômage, les lois visant à limiter le recours au licenciement et surveiller la qualité des plans sociaux, la politique de réduction de l'offre de travail (exemple : l'existence des assurances chômage, les mesures qui éloignent du marché du travail des personnes ayant un profil particulier...)

#### b) LES POLITIQUES ACTIVES :

Contrairement à la politique passive, les politiques actives s'efforcent d'augmenter le nombre d'emploi en considérant que le rationnement qui prévaut sur le marché du travail n'est pas une fatalité.

Citons les mesures suivantes :

- Les mesures de relance de l'activité, de soutien à la consommation ou à l'investissement, de création d'emploi public ;
- Les subventions à l'embauche ciblées par des groupes défavorisés ;
- La formation professionnelle et les stages de formation ;
- La politique de réduction des coûts des entreprises ;
- Les aides à la création d'entreprise telle que le PME ;
- Les aides à rendre solvables de nouveaux besoins ;

Si tels sont les politiques permettant de lutter contre le chômage, qu'est qu'il en pense alors l'OCDE.

### c) ETUDE DE L'OCDE

Selon l'OCDE, les politiques actives sont plus efficaces que les politiques passives lorsqu'il s'agit de lutter contre le chômage car les politiques passives visent seulement à gérer la pénurie d'emploi. Par conséquent, les ressources qui sont destinés dans la lutte contre le chômage devraient être orientées vers des mesures actives que passives.

L'OCDE préconise donc d'améliorer ou de créer des services publics de l'emploi pour coordonner les fonctions souvent séparées de distribution des présentations et de recherche d'un emploi.

L'organisation veut préciser que les programmes de formation ne sont efficaces que s'ils ont des objectifs plus précis qui sont souvent modeste et de faible ampleur.

Quelles sont les moyens d'actions ?

La politique de lutte contre le chômage tourne autour de cinq (5) grands axes :

- La politique de réduction du coût de travail et d'améliorer le fonctionnement du marché de travail (politique classique) ;
- La politique de relance de l'activité (politique keynésienne) ;
- Création d'emploi ;
- Le traitement social du chômage ;

Si telles sont les solutions procurées par l'OCDE, quel solution envisagera t il alors la population ?

### d) LE SECTEUR INFORMEL<sup>9</sup>

Pour le cas de Madagascar, le secteur informel est une sorte de moyen de survie pour les gens qui n'ont pas de sources de revenu fixe et aussi que le système économique malgache est

---

<sup>9</sup> INSTAT, ENEMPSI 2012

largement dominé par ce secteur. Il reste le premier fournisseur d'emploi pour les Malgaches. À Madagascar, au dernier trimestre 2012, le nombre d'unités de production individuelles (UPI) hors agriculture, élevage, chasse et pêche est estimé à 2 268 900 unités dans les branches marchandes (hors agriculture, élevage, chasse et pêche). La quasi-totalité, soit 99,9 % des UPI sont classées comme unités de production informelles, c'est-à-dire soit ne possédant pas de numéro statistique, soit ne tenant pas de comptabilité écrite ayant une valeur administrative. Il existe une importance économique des activités informelles pour la population : la moitié des ménages tire l'ensemble ou une partie de leurs revenus d'une unité de production informelle. Les UPI se concentrent dans les secteurs de circulation, notamment commerciaux (34 %) et les activités de transformation manufacturière (43 %).

Le secteur informel marchand non agricole a produit 7 472 milliards d'Ariary de biens et services et a créé 4 842 milliards d'Ariary de valeur ajoutée. Pour donner un ordre de grandeur de l'importance économique de ce secteur au niveau national, on estime que sa valeur ajoutée représente 24 % du PIB total officiel en 2012, et 36 % du PIB marchand non agricole.

Les commerces informels contribuent le plus à l'activité du secteur informel. En effet, les unités de production individuelles de la branche « commerce » contribuent pour 69 % au chiffre d'affaires total du secteur informel, pour 45 % à la production totale du secteur informel et pour 45 % à la valeur ajoutée totale du secteur informel. Les UPI de la branche « industrie » et « services » contribuent respectivement pour 15 % et 14 % au chiffre d'affaires total, 28 % et 23 % à la production totale et enfin pour 29 % et 22 % à la valeur ajoutée totale du secteur informel.



### ➤ **Le secteur informel est-il une solution ?**

Il faut bien se placer dans la situation spécifique des pays du tiers monde et distinguer l'action à y mener de celle qui serait recommandable dans le cas des pays développés. Son utilité en tant que survivance dicte la prudence dans la politique à suivre pour les pays en voie de développement.

Dans les pays développés, il n'y a aucune raison de tolérer que certaines entreprises ne respectent pas le droit de travail et fassent une concurrence déloyale aux entreprises du secteur formel. Dans les pays en voie de développement, en revanche, le problème ne se pose pas dans les mêmes termes de répression. Le phénomène est trop massif pour qu'une politique de répression n'ait une quelconque chance de succès, et surtout trop de monde perdrait ses moyens d'existence avec sa disparition pour que celle-ci soit envisageable.

Dans le cas de Madagascar, l'Etat veut encourager les investisseurs étrangers à s'investir dans son pays dans le cadre de la réduction de la pauvreté. Est-ce que les investisseurs toléreraient ils ce genre de concurrence déloyale comme le cas des locations des téléphones portable comme « l'EVA calling » et plusieurs d'autres. Une affaire au quelle l'OMERT doit faire face, l'intervention de l'Etat a été nécessaire jusqu'à l'interdiction. Le cas de Madagascar est difficile parce que l'Etat doit veiller à la survie de la population pauvre et en même temps satisfaire les contraintes qui sont nécessaires pour que les investisseurs étrangers veuillent bien s'investir chez lui afin de réduire la pauvreté. Le problème de l'Etat malgache consiste à choisir entre la lutte contre la pauvreté et la survie de sa population (bien être de la population).

Sur la question si le secteur informel est une solution pour la lutte contre la pauvreté ou non. La réponse est non parce qu'il ne fait que satisfaire les besoins immédiats des pauvres mais ne réduit pas pour autant leur pauvreté. La pauvreté n'est pas réduite parce que les revenus obtenus ne satisfont que les besoin vitaux de ceux qui l'exercent (ils vivent au jour le jour).

Si ce secteur crée tant de problème pour l'Etat malgache, quelle est donc sa politique pour lutter contre la pauvreté ?

Madagascar, comme tous les pays en voie de développement adopte un programme socio-économique basées sur la stratégie de réduction de la pauvreté tels que :

La politique Nationale de l'Emploi (PNE)

Le programme national de soutien à l'emploi (PNSE)

e) Politique Nationale de l'Emploi<sup>10</sup>

La PNE s'applique à moyen terme et elle est utilisée comme cadre référentiel pour l'ensemble des programmes et actions de création d'emploi et de réduction du chômage et du sous-emploi.

La PNE comprend une démarche opérationnelle explicité par :

- Des objectifs prioritaires fixes
- Des axes stratégiques d'intervention qui ont permis aux différents acteurs l'identification des priorités et l'élaboration du programme national de soutien de l'emploi.

e-1) Les objectifs prioritaires de la PNE

La PNE vise à :

- Favoriser un environnement propice à la croissance économique, à l'investissement et à l'emploi par :
  - La mise en confiance des opérateurs économiques en instaurant un climat de sécurité des personnes, des affaires et des biens ;
  - L'instauration d'un environnement macro-économique favorable à l'investissement productif et à la création d'entreprises performantes et porteuses d'emplois ;
  - La création des conditions les plus favorables pour la croissance des activités dans les différents secteurs et la multiplication des différents types d'emploi ;
  - La promotion et la préservation des ressources humaines en faisant respecter l'application de la législation du travail.
- Appuyer le secteur privé, principal acteur de la réduction du chômage par :
  - La protection de l'emploi existant en soutenant les entreprises déjà opérationnelles aussi bien par des mesures incitatives que des mesures d'accompagnement ;
  - L'adoption de démarches sectorielles ciblées pour améliorer les conditions de la création d'emploi et par le renforcement du soutien de financement aux entreprises ;

---

<sup>10</sup> Extrait du Bilan de l'emploi de l'OMEF en 2007

- L'encouragement et le renforcement institutionnel et organisationnel du secteur privé en vue de la promotion de l'emploi par un appui aux organisations professionnelles ;
- Le soutien à la politique de l'emploi par des mesures actives d'accompagnement à la création de nouvelles entreprises.

- Améliorer l'accès pour les travailleurs du secteur informel et du secteur rural à l'éducation et à la formation professionnelle en vue d'une meilleure productivité qui :

- Leur accorde la priorité à l'éducation et à la formation professionnelle et renforce la professionnalisation des métiers ruraux par la formation en faveur des groupements ruraux ;
- Adapte l'offre de formation aux réalités du milieu pour être en adéquation avec le contexte local et les débouchés ;
- Consolide et élargit la base existante par la création de structures éducatives ou de formation de proximité ;
- Applique effectivement la décentralisation par l'amélioration des structures de formation déjà existantes au niveau local.

- Promouvoir des activités rémunératrices et génératrices d'emploi par :

- La promotion de l'auto emploi et des micros, moyenne et petite entreprises par l'accès au crédit, au marché structuré et aux services d'accompagnement et d'encadrement ;
- La facilitation à l'accès aux ressources productives, telles que la terre pour les ruraux en vue de favoriser l'émergence d'activités nouvelles de services ;
- La mise en place des dispositifs d'accès aux crédits et la promotion des activités génératrices de revenus par la redynamisation de la micro finance ;
- L'affranchissement des faiblesses institutionnelles en mettant en place un tissu d'associations de base, fortes et bien structurées.

- Faciliter l'accès des groupes sociaux sensibles au marché de l'emploi notamment : les femmes, les jeunes et les handicapés.

#### e-2) Les axes d'orientation stratégiques de la PNE:

Trois axes d'orientation stratégique sont inscrits dans le Document- cadre de la PNE dont différentes actions s'articulent autour desquels.

Ces trois axes d'orientation sont circonscrits à partir du diagnostic socio-économique et de l'analyse des volumes et des caractéristiques de l'emploi et de la pauvreté, et des exigences sur la création et la promotion de travail décent à Madagascar.

- **Axe d'orientation stratégique n° 1** : vecteur de l'emploi, valorisation de l'innovation technologique et espace de développement.

L'objectif est de créer sur l'ensemble du territoire dans le court terme un nombre suffisant d'emplois dans tous les secteurs d'activité.

Pour se faire, quatre objectifs globaux sont fixés :

- \* Assurer un système d'éducation et de formation professionnelle efficace, faciliter l'accès à l'emploi et réussir la professionnalisation ;
- \* Améliorer le système d'information sur l'emploi et promouvoir l'emploi
- \* Développer les acquis techniques locaux pertinents, l'innovation technologique et la promotion de la qualité ;
- \* Mettre en place un espace de création d'emploi par le biais de la décentralisation.

- **Axe d'orientation stratégique n° 2** : Système d'accès au développement des investissements et aux ressources productives pour la création d'emploi.

La création d'emploi nécessite l'utilisation des tous les facteurs de production tels que la main-d'œuvre, les ressources productives dont la terre et la technologie, et en particulier le capital financier pour assurer le financement des investissements productifs.

Cinq objectifs globaux sont nécessaires à la réalisation de cet axe :

- \* Développer les entreprises modernes et les unités industrielles.
- \* Encren l'approche HIMO pour développer l'emploi.
- \* Promouvoir la micro et petite entreprise pour créer d'emploi.
- \* Soutenir l'émergence d'une économie rurale et créatrice d'emploi.
- \* Adapter les dispositifs de financement au développement de l'emploi.
- **Axe d'orientation stratégique n° 3** : Environnement législatif, institutionnel, organisationnel et social de l'emploi.

L'objectif est ici d'assurer un environnement favorable au développement de l'emploi.

Pour l'amélioration et le renforcement de l'environnement législatif, institutionnel, organisationnel et social de l'emploi, une série d'objectifs globaux devrait atteindre, à savoir :

- \* Moderniser le droit des affaires.
- \* Favoriser le dialogue social pour accroître l'efficacité de la PNE.
- \* Améliorer le cadre social du travail.
- \* Mettre en place une protection sociale des micros et petits producteurs et des groupes vulnérables.
- \* Lutter contre le travail des enfants.

f) Le programme national de soutien à l'emploi (PNSE)<sup>11</sup>

Le PNSE est un programme actif et intégré pour mettre en œuvre la PNE et pour réaliser ses objectifs. Il assure la cohérence et la complémentarité au niveau de l'ensemble des appuis en faveur de l'emploi, développés par le programme.

f-1) Les objectifs et les axes stratégies du PNSE

Dérivée de la PNE, la finalité stratégique recherchée par le PNSE sera de contribuer aux actions prioritaires du Gouvernement et de ses partenaires sociaux visant la réduction de la pauvreté dans le pays, par l'accroissement des possibilités pour les hommes et les femmes d'avoir accès à un emploi décent et à des revenus stables et durables.

Au travers du PNSE et des sous-programmes sous-jacents, l'objectif majeur consiste à promouvoir l'emploi grâce auquel les populations vont s'affranchir de la pauvreté. Le recul du chômage et du sous-emploi ainsi que le soutien au développement des revenus durables et consistants au bénéfice de la population pauvre figurent parmi les buts recherchés.

L'instauration d'un environnement propice à la promotion de l'emploi face à la mondialisation et au libéralisme économique, la recherche à la fois des domaines et champs d'intervention à impact maximal et d'un dispositif de densification qualitative et quantitative des actions, la mise en place de supports susceptibles de servir de levier

---

<sup>11</sup> Extrait du bilan de l'emploi de l'OMEF en 2007

pour un véritable décollage des secteurs pourvoyeurs d'emploi formeront l'essentiel des objectifs stratégiques du PNSE.

Trois axes stratégiques sont inscrits dans le PNSE, à savoir :

- \* Axe stratégique n°1 : Développement local des compétences
- \* Axe stratégique n°2 : Dynamisation des secteurs générateurs d'emploi
- \* Axe stratégique n°3 : Amélioration du cadre légal et institutionnel de l'emploi.

Par ailleurs, ses objectifs globaux et intermédiaires fixés par les trois axes stratégiques sont choisis sur la base des politiques et instruments de promotion macro-économique et sectorielle, à savoir :

- \* La politique générale de l'Etat
- \* La lettre de politique nationale de décentralisation et de déconcentration
- \* Le programme national du secteur privé
- \* Le programme national du développement rural
- \* Les plans de formation régionaux développés par le MENRS
- \* La stratégie nationale de micro finance.

#### f-2) Les composantes du PNSE

Le PNSE intégrera l'essentiel des activités engendrées par les axes d'orientation stratégique repris ci-dessus. Cependant, il est à préciser que certaines composantes existent déjà, sous plusieurs formes et dans des cadres programmatiques et institutionnels diversifiés ; le marquage d'intervention de la PNE pourrait se trouver dans un apport synergique et complémentaire, tant sur le plan de méthodologie que de mécanismes d'intervention, destiné à mieux promouvoir l'emploi en terme d'objectif et de résultat.

Pour ce qui touche les composantes encore à créer, la phase de formulation du PNSE devra :

- \* Considérer la dimension transversale de l'emploi pour intégrer, en fonction des spécificités des sujets à traiter et des domaines d'actions à promouvoir, l'ensemble des institutions publiques et privées concernées
- \* Evoquer le renforcement de capacités des ressources humaines dont la PNE aura besoin pour sa mise en œuvre

- \* Fixer les meilleures approches et modalités de gérer la tutelle du cheminement des actions prioritaires à programmer.

### f-3)-Les bénéficiaires-cibles du PNSE

Le PNSE s'intéresse essentiellement aux hommes et femmes, pris individuellement ou en groupe, en milieu urbain et rural, désirant avoir accès à l'emploi. Les groupes de population directement identifiés et concernés par le PNSE sont variés et peuvent toucher, entre autres, les chômeurs, les jeunes diplômés ou déscolarisés, les promoteurs d'entreprise de toute taille, les salariés, les indépendants urbains et ruraux, les exploitants agricoles, les paysans, les agriculteurs, les éleveurs.

### g) Autre solution pour sortir de la pauvreté :

- Adopter un projet de société réaliste et basé sur le fondement des problèmes existants

Il faut mettre en place un fonds de développement agricole et identifier des filières porteuses et orienter les choix dans le sens de la priorité et enfin favoriser un environnement propice à la croissance, à l'investissement et à l'emploi. La prospérité et la réussite d'un projet de société réaliste dépendent donc d'adaptation de toute politique économique aux contraintes de chaque pays et des stratégies de développement qui s'appuient sur les forces productives nationales. Une mise en place des réformes tant structurelles qu'institutionnelles en vue de créer un cadre favorable à des politiques économiques à adopter et aussi promouvoir et adapté le système de crédit à caution solidaire. Il faut remettre en cause la conception traditionnelle de la politique monétaire qui s'inspire presque exclusivement des pratiques importées et aussi engager en faveur d'une politique monétaire plus réaliste qui s'appuie sur les réalités sociales, économiques et culturelles de notre pays.

- Mettre en priorité le développement du monde rural

Comme le monde rural représente la majorité absolue de la population malgache, il faut donc axer la politique de développement dans le développement du milieu rural. Il faut donc mettre en œuvre une bonne gestion des mondes ruraux, favoriser l'émergence des acteurs économiques partenaires du développement rural, développer et faciliter les circuits de distribution des intrants, favorisation et renforcement de la capacité technique et

professionnelle paysanne. On doit adopter un élargissement du développement des réseaux de micro finance ainsi que les réseaux bancaires et pour cela l'Etat doit intervenir. Il faut désenclaver et réhabiliter les pistes rurales pour évacuer la production des zones les plus réputées. Concernant le monde rural, une amélioration de la condition sociale sera la priorité c'est-à-dire offrir une accessibilité à l'eau potable, mise en place de service de santé de proximité, mise en place de service d'éducation de proximité et la sécurisation de ce milieu.

- Faciliter l'accès au crédit et Réformer le système fiscal

L'accès au crédit s'avère difficile voire complexe dans les établissements financiers.

La fiscalité fournit une grande part des recettes de l'Etat, elle permet donc à ce dernier d'engager des actions pour la réduction de la pauvreté. Elle présente aussi un effet sur le bien collectif et surtout sur l'allocation des ressources. À Madagascar, la recette fiscale atteint 11,8% du PIB contre 16,3% pour les mêmes pays à faible revenu et cela est dû par l'effet des exonérations et de la fuite devant l'impôt, de plus les recettes fiscales se basent essentiellement sur les taxes sur les commerces, plus facile à administrer. En conséquence, les exonérations ou les évasions fiscales ou encore la contre bande impliquent des manques à gagner dans les recettes fiscales car ils sont devenus considérables. La plupart des Etats des pays du tiers monde sont prisonniers d'un dilemme infernal. Une réforme sera donc nécessaire en ce qui concerne ce sujet et de l'appliquer correctement et de la soutenir par une réelle et inflexible volonté d'extraction fiscale de la part des dirigeants de ce pays et cela afin de pouvoir contribuer efficacement à la réalisation des objectifs d'unité nationale, de paix sociale durable et surtout des progrès économiques véritables.

Les véritables questions qui se posent sur le rôle de la fiscalité dans le financement du développement des PED en général, et en particulier de Madagascar tournent alors en réalité autour de quatre concepts fondamentaux :

- ✓ Le rendement financier
- ✓ L'efficacité économique
- ✓ La justice sociale
- ✓ La simplicité technique

Pour faire face à ses dépenses, l'Etat doit donc adopter une nouvelle technique pour améliorer ses recettes. Il est donc astreint de fournir des changements de son système fiscal sur les revenus des ménages et plus particulièrement ceux des populations les plus vulnérables<sup>28</sup>



malgré que la taille du système fiscal malgache soit modeste, la différence entre le taux d'imposition effectif et statutaire donne une idée de l'évasion fiscale. De plus, la grande majorité des ménages que ce soit urbains ou ruraux se projettent de plus en plus dans le secteur informel, donc pour que la réforme fiscale soit une réussite, il faut remettre en question cette situation et il faut tenter de rendre formel ceux qui sont informels c'est à dire adopter un programme pour faciliter l'intégration de ses activités informels dans le cadre formel de l'économie afin d'étendre l'assiette fiscale.

- Réforme de l'éducation

Pour chaque pays, l'éducation constitue l'un des rares leviers de mobilité économique entre deux générations, donc pour que la génération des enfants issus des milieux défavorisés ait la chance d'améliorer leur niveau de vie, il faut qu'ils aient un niveau d'étude assez haut. Pour cela, l'Etat doit agir donc à faire des investissements en matière d'éducation malgré que son rendement ne soit productif qu'à long terme. D'où le besoin d'une instauration et de réforme éducative qui vise à :

- ✓ réduire le nombre des enfants qui redoublent
- ✓ favoriser une meilleure rétention au niveau primaire

## CONCLUSION

En guise de conclusion, le chômage est l'une des sujets qui a suscité beaucoup de controverse au niveau des théories classiques et aussi au niveau des théories keynésiens. Les classiques le perçoivent comme étant l'existence d'un dysfonctionnement du marché du travail causé par le non-respect des conditions du marché du travail et de l'intervention de l'Etat dans l'économie. Par contre les keynésiens en pense que c'est dû à la mauvaise anticipation des entreprises suite la demande effectuée par les consommateurs.

La pauvreté quant à elle, se différencie du chômage par le fait qu'il n'y a pas de définition fixe pour le définir. Mais pour pouvoir cerner cette pauvreté, certaines définitions ont été apportées afin de mieux l'appréhender. Elle a un lien avec le chômage tout comme le chômage en a sur lui. Et la double crise que Madagascar a subit nous a permis de prouver que le chômage peut susciter la pauvreté. Tout d'abord cette crise a entraîné la fermeture de quelques entreprises, la chute des quelques emploi et aussi des chômeurs techniques. Tout cela pour dire que du fait de cette crise, Madagascar a connu des situations défavorables comme le chômage. Et ce chômage à leur tour suscite la pauvreté

Pour pouvoir résorber ce chômage, des politiques suivant ont été utilisés tels les politiques passifs et actifs. S'agissant de ces deux politiques, celle dite active est le plus efficace puisqu'il permet de réagir aux causes du chômage. Par contre, celle dite passive ne fait qu'atténuer le niveau du chômage.

## Bibliographie

### Ouvrage :

- DUTHIL G., (1994), « *Economie de l'emploi et du chômage* », Paris, éd. ellipses, 255 pages.
- JESSUA C., LABROUSSE C., VITRY D., GAUMONT D., (2001), « *Dictionnaire des sciences économiques* », éd. PUF, 1063 pages.
- KEYNES J.M., (1936), « *Théorie Générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* ».
- MANKIW Gregory N., (2003), « *Macroéconomie* », 3ème édition, De Boeck, 655 pages
- SMITH Adam, (1976), « *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des Nations* », Gallimard, 445 pages
- VASSEUR P., (1986), « *Le chômage, c'est les autres* », éd. Belfond, 224 pages.

### Revue :

- B. Lemennicier et O. Maillard., (1999), *Pauvreté, revenu minimum d'insertion et interventions publiques* », WorkingPaper LEP Université de Paris II, 13p
- Bertrand Lemennicier et Olivier Maillard., (2003), *La pauvreté et ses mesures*, 1p
- JACQUES, FREYSSINET, (1998), *Le Chômage*, La Découverte
- JACQUES, GENEUREUX, *Économie politique : 3. Macroéconomie*, 4e édition, HACHETTE Supérieur.
- JAQUES, GENEUREUX., *Economie politique (macro économies et comptabilité nationale)*, HACHETTE.
- JACQUES, RUEFF, (1934), *L'assurance chômage, cause du chômage permanent*, Revue d'économie Politique
- J.Y, CAPUL & O. GARNIER. Dictionnaire d'économie et de science sociale
- KARL MARX, (1972), *Le Capital*, dans Economie 1, La pléiade

- Marc MONTOUSSE, *Nouvelle théorie économique*, collection : thème et débat en économie

- M. Glaude, (1998), *La pauvreté, sa mesure et son évolution. Pauvreté et exclusion*, Conseil d'Analyse Economique, La documentation française, 36p

-ROLAND, PFEFFERKORN, (2007), *Inégalités et rapports sociaux. Rapports de classes, rapports de sexes*, Paris, La Dispute

Rapport :

- Insee en bref Pour comprendre la mesure du chômage - Édition Mai 2016 - illustrations Ineiaki -12 pages

-INSTAT du MALI, « Analyse de la pauvreté monétaire et non monétaire au Mali de 2001 à 2013 »

- Ministère de l'Emploi et de l'Industrie (MEI), conjoncture économique au cours du premier semestre 2009

- Ministère de l'Emploi et de la Planification (MEP), Rapport de mise en œuvre des programmes 2013

-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois sociales (MFPTLS), OMEF, (2007), « Bilan de l'emploi à Madagascar », 99 pages.

- OIT, PNUD, Rapport sur l'évaluation de l'impact de la double crise à Madagascar.

-Rapport de l'INSTAT sur la Baisse du ratio de pauvreté à Madagascar entre 2010-2012

-Rapport de l'INSTAT sur l'ENSOMD 2012-2013

-Rapport de l'INSTAT sur l'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel – ENEMPSI 2012

-Rapport de l'INSTAT, EPM 2002, 2004, 2005, 2010

-Vice-Pratime chargé de l'Economie et de l'Industrie (VPEI), rapport de mise en œuvre de programme 2012

Webographies :

-<http://www.guinée.gouv.GN/default1.htm>:" Indice de développement humain", visite du site le 12/08/2016

- <http://www.ilo.org/public.french/about/index.htm>:"l'emploi dans le monde, des perspectives très incertaines" mars 2003 OIT, visite du site le 12/08/2016

-[www.typologie et formes du chômage.fr](http://www.typologie-et-formes-du-chomage.fr), visite du site le 12/08/2016

## TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS .....	i
SOMMAIRE .....	ii
LISTES DES FIGURES.....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	iv
LISTE DES ABREVIATIONS .....	v
INTRODUCTION.....	1
PARTIE 1 : APPROCHE THEORIQUE .....	3
CHAPITRE 1 : Les théories économiques du chômage .....	3
Section 1 : Les débats théoriques entre libéral et Keynésienne .....	3
a) La théorie libérale du marché du travail (dysfonctionnement du marché du travail) : ...	3
a-1) Que pense les néoclassiques ? .....	4
Le fonctionnement du marché du travail : .....	4
Le chômage est volontaire.....	4
a-2) Ceux que pensent les Post néolibéraux.....	6
L'Etat est responsable du chômage .....	6
Capital humain et chômage de prospection (Théorie du job search) .....	7
a-3) L'analyse Marxiste .....	8
b) La théorie keynésienne du marché du travail : .....	8
c) Synthèse apporté par Malinvaud :.....	10
Section 2 : Les nouvelles théories du marché du travail .....	11
a) La théorie du salaire d'efficience :.....	11
b) L'hystérèse du chômage : .....	12
La théorie de la durée du chômage.....	12
La différence entre les « insiders » et les « outsiders ».....	12
Chapitre 2 : Chômage et pauvreté.....	14
Section1 : Définition, mesure et forme du chômage.....	14

a) Définition du chômage :.....	14
b) Mesure du chômage :.....	14
b-2) Population inactive.....	15
b-3) Le taux de chômage.....	15
c) Typologies et Formes du chômage : .....	16
Section2 : Définition et mesure de la pauvreté .....	18
a) Définition et mesure de la pauvreté .....	18
b) Tentative de définition de la pauvreté.....	20
b-1) Pauvreté en termes de revenu nominale .....	20
b-2) Pauvreté en termes de revenu réel.....	20
b-3) pauvreté en termes de satisfaction.....	21
b-4) pauvreté en terme administratif.....	21
c) La pauvreté selon la Banque Mondiale.....	21
d) Relation entre chômage et pauvreté.....	22
<b>PARTIE 2 : ETUDE EMPIRIQUE SUR LE CHÔMAGE ET LA PAUVRETE POUR LE CAS DE MADAGASCAR.....</b>	<b>25</b>
<b>CHAPITRE1 : ANALYSE EMPIRIQUE SUR LE CHOMAGE ET LA PAUVRETE .....</b>	<b>25</b>
Section1 : Etat de lieu du chômage à Madagascar .....	25
Section2 : Analyse du lien entre le chômage et la pauvreté.....	28
<b>CHAPITRE2 : SUGGESTIONS.....</b>	<b>39</b>
<b>POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LE CHOMAGE.....</b>	<b>39</b>
a)LA POLITIQUE PASSIVE : .....	39
b) LES POLITIQUES ACTIVES : .....	39
c) ETUDE DE L'OCDE.....	40
d) LE SECTEUR INFORMEL .....	40
e) Politique Nationale de l'Emploi.....	43
e-1) Les objectifs prioritaires de la PNE.....	43

e-2) Les axes d'orientation stratégiques de la PNE: .....	44
f) Le programme national de soutien à l'emploi (PNSE).....	46
f-1) Les objectifs et les axes stratégies du PNSE.....	46
f-2) Les composantes du PNSE.....	47
f-3)-Les bénéficiaires-cibles du PNSE .....	48
g) Autre solution pour sortir de la pauvreté : .....	48
CONCLUSION .....	51
Bibliographie.....	VI



Auteur : BEFOUROUACK Angelo Christiani

Titre : chômage et pauvreté : cas de Madagascar

Nombre de Page : 50

Tableaux : 4

Figures : 10

Annexes :

Contact : 032 82 300 29

Adresse de l'auteur : CU Ankatso 1 Porte 511

## Résumé

La pauvreté et le chômage sont ceux qui entravent au bien être de toutes les populations presque dans tous les pays du monde. D'où l'intérêt du choix du thème « chômage et pauvreté pour le cas de Madagascar ». L'objectif du devoir est de montrer dans quelle mesure le chômage est une des causes de la pauvreté. La réponse à cette question nous a permis de passer à cette démarche ci-après :

Premièrement, par une approche théorique. Et dans cette approche, nous avons constaté que les classiques et les keynésiens ont un désaccord concernant la notion du chômage. Les classiques le perçoivent comme étant l'existence d'un dysfonctionnement du marché du travail. Par contre les keynésiens en pensent que c'est dû à la mauvaise anticipation des entreprises suite à la demande effectuée par les consommateurs. Et concernant la pauvreté, elle n'a pas de définition fixe. Mais pour pouvoir cerner cette pauvreté, certaines définitions ont été apportées pour pouvoir mieux l'appréhender.

Deuxièmement, par une approche empirique. Et dans cette approche, nous avons constaté que Madagascar a subi une double crise. Et cette dernière a conduit Madagascar au chômage et qui à leur tour, le chômage entraîne à la pauvreté. Pour pouvoir résorber ce chômage, la politique passive et la politique active a été suggérée. Mais la politique active est la plus efficace car il réagit aux causes du chômage.

Mots-clés : pauvreté, chômage, secteur informel, marché du travail, politique active, politique passive, politique nationale de l'emploi, politique nationale de soutien à l'emploi

Encadreur : RANDRIAMANAMPISOA Holimalala